

**Évaluation du risque chez les  
délinquants sexuels soumis  
à une surveillance dans la  
collectivité : le Projet de  
surveillance dynamique**

**2007-05**

R. Karl Hanson, Andrew J. R. Harris, Terri-Lynne Scott et Leslie Helmus

Sécurité publique Canada

N° de cat. : PS3-1/2007-5  
N° ISBN : 978-0-662-69992-7

## Table des matières

Résumé.....	i
Remerciements.....	iii
Introduction.....	1
Méthodologie.....	3
Sujets.....	3
Mesures.....	7
Facteurs de risque statiques.....	7
Facteurs de risque stables.....	7
Facteurs de risque aigus.....	8
Combinaison des facteurs statiques, stables et aigus.....	8
Procédure.....	9
Collecte des données.....	9
Formation.....	9
Fiabilité.....	10
Récidive.....	11
Description générale des analyses.....	12
Résultats.....	13
Facteurs stables.....	13
Combinaison des facteurs stables.....	14
Analyse de la variation des résultats des évaluations des facteurs stables.....	21
Facteurs aigus.....	21
Analyse.....	27
Recommandations.....	30
Bibliographie.....	31
Annexes.....	35
1. STABLE-2000 – Feuille de cotation.....	37
2. Règles de combinaison des facteurs statiques et des facteurs stables.....	38
3. Répartition des facteurs de risque stables (première évaluation).....	39
4. STABLE-2007 – Feuille de cotation.....	40
5. Taux de récidive à trois ans selon les échelles Statique/Stable-2000 – version initiale.....	41
6. Taux de récidive à trois ans selon les échelles Statique/Stable-2000 – version révisée.....	42
7. Taux de récidive à trois ans selon les échelles Statique/Stable-2007.....	43
8. Taux de récidive sexuelle selon la catégorie de risque – échelles Statique/Stable-2007.....	44
9. Taux de récidive avec violence et taux de récidive générale selon la catégorie de risque – échelles Statique/Stable-2007.....	45
10. Validité prédictive par sous-groupe.....	46
11. Répartition des facteurs de risque aigus (toutes les évaluations).....	51
12. AIGU-2007 – Feuille de cotation.....	52
13. Règles de combinaison des facteurs statiques, stables et aigus.....	53
14. Risque relatif de récidive dans les 45 jours, selon une combinaison des cotes calculées au moyen des échelles Statique-99, Stable-2007 et Aigu.....	54



## Résumé

Les délinquants sexuels causent un tort immense à la société, ce qui explique que le public ait des préoccupations légitimes à ce sujet. Au cours des 10 dernières années, la psychologie a mis au point des techniques (MnSOST-R, Risk Matrix-2000, ERRRS, STATIQUE-99, STATIQUE-2002) permettant de classer avec précision les délinquants sexuels selon le niveau de risque de récidive (faible, moyen, élevé), ce niveau étant fondé sur des facteurs de risque historiques, statiques et non modifiables. De fait, en raison de leur structure « statique », ces tests peuvent difficilement mesurer les variations du niveau de risque. Les échelles STABLE-2007 et AIGU-2007 sont des outils conçus spécialement pour mesurer et suivre l'évolution du niveau de risque dans le temps par l'évaluation de facteurs de risque « dynamiques », c.-à-d. modifiables. Les facteurs de risque dynamiques « stables » comprennent les lacunes dans les aptitudes personnelles, les penchants et les comportements appris qui ont un rapport avec la récidive sexuelle, mais qui peuvent être modifiés grâce à un processus d'« intervention active ». Si cette « intervention active » (lire : traitement ou surveillance) est réalisée de manière à réduire ces facteurs de risque, on réduira par le fait même la probabilité de récidive sexuelle. Les facteurs de risque dynamiques « aigus » désignent les conditions passagères qui ne subsistent que quelques heures ou quelques jours. Ils comprennent les perturbations, conditions ou événements psychiques ou extérieurs passagers que des études antérieures ont associés à la récidive sexuelle imminente. Les instruments mentionnés ci-dessus devraient servir à renseigner les gestionnaires correctionnels sur l'ampleur du risque qu'ils sont appelés à gérer, à éclairer les décisions concernant les niveaux de traitement et de surveillance au sein de la collectivité, et à estimer les variations du niveau de risque à la suite de traitements ou d'autres interventions.

Le Projet de surveillance dynamique a fait appel aux dix provinces canadiennes et aux trois territoires ainsi qu'aux États de l'Alaska et de l'Iowa, afin qu'ils participent à un test robuste des méthodes d'évaluation du risque. Ainsi, 156 agents de libération conditionnelle et de probation se sont livrés à des évaluations répétées du risque selon trois échelles (statique, stable et aigu) chez 997 délinquants sexuels répartis dans 16 entités administratives. Tous ces agents, qui devaient évaluer le risque de récidive chez les délinquants sexuels sous surveillance dans la collectivité, ont reçu une formation de deux jours durant laquelle ils ont appris notamment à évaluer des cas réels. Les renseignements concernant les cas de récidive (sexuelle, violente ou « autre ») ont été extraits des dossiers judiciaires officiels après une période de suivi d'une durée médiane de 41 mois. Le taux de récidive sexuelle observé chez ce groupe très disparate de délinquants soumis à une surveillance dans la collectivité était de 7,6 % après trois ans ( $n = 790$ ).

Les échelles STABLE-2007 et AIGU-2007 sont plus simples à utiliser que les échelles précédentes, tandis que les échelles STATIQUE-99 et STABLE-2007, utilisées en combinaison par l'ensemble des agents ayant participé au projet, ont produit des valeurs ROC (*receiver operating characteristic* — fonction d'efficacité du récepteur) de 0,76 pour la récidive sexuelle et de 0,72 pour la récidive violente. Lorsqu'elles sont utilisées en combinaison par les agents « consciencieux », les échelles STATIQUE-99 et STABLE-2007 produisent des valeurs ROC de 0,84 pour la récidive sexuelle et de 0,80 pour la récidive violente. Enfin, les échelles STABLE-2007 et AIGU-2007 ont une plus grande efficacité prédictive que les méthodes d'évaluation du risque qui reposent uniquement sur les facteurs statiques.

Cette étude démontre que les agents de surveillance communautaire qui ont reçu la formation nécessaire sont capables de faire des évaluations utiles et justes du risque que présentent les délinquants sexuels. Malgré la nécessité d'effectuer des tests de répétition et de contrevalidation, les résultats de cette étude laissent entrevoir des conséquences importantes pour la surveillance communautaire des délinquants sexuels au point de vue de l'action gouvernementale.

## **Remerciements**

Bien que nous soyons quatre dont le nom figure sur la page titre de ce document, la présente étude n'aurait pas pu voir le jour sans la participation de nombreuses personnes, en tout premier lieu les 156 agents de surveillance communautaire qui, malgré un emploi du temps chargé, ont trouvé le moyen de fournir des données pour ce projet. Nous adressons des remerciements particuliers aux personnes suivantes pour l'aide qu'elles ont apportée au chapitre de la formation, de la mise en œuvre du projet ou de la collecte des données : Tim Astle, Alexandrine Chevel, Randy Cole, Jean-Louis Cormier, Susan Cox, Lisa Ginter, Luke Gregory, Carla Ground, Uwe Jensen, Claudia Levesque, Eileen McWade, Donna-Lee Rabey-McKay, Patricia Ratel, Amanda Scorrar, Alan Shoom, Mark Stehlin, Danielle Paris et Karl Williams. Nous remercions également David Thornton, Ruth Mann et Yolanda Fernandez pour leurs précieux commentaires sur le rapport et sur les mesures présentées. Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance aux membres de l'équipe de recherche de SP, qui ont consacré beaucoup d'efforts à ce projet, qui s'est étendu sur plusieurs années : Jennifer Cooney, Erik Gaudreault, Shannon Hodgson, Shelley Price et Kimberly Smallshaw. Merci à tous. Nous espérons avoir mérité votre confiance en produisant une information qui permet d'exercer une surveillance rigoureuse et tolérante des délinquants sexuels au sein de la collectivité.



## Introduction

Les infractions sexuelles sont parmi les crimes qui suscitent le plus d'inquiétude au sein de la population. Afin d'atténuer les appréhensions du public, on a instauré différentes mesures, comme les registres de délinquants sexuels, les programmes de traitement spécialisés et les ordonnances de surveillance de longue durée. En prenant ce genre de mesures, on présume, entre autres, que la surveillance communautaire des délinquants sexuels peut mener à une réduction du risque de récidive.

Toutefois, la surveillance ne peut réduire le risque que si elle est axée sur des facteurs qui sont liés à la récidive. La recherche a permis de déceler un certain nombre de facteurs qui sont associés aux taux de récidive à long terme chez les délinquants sexuels (Hanson et Bussière, 1998; Hanson et Morton-Bourgon, 2005). En combinant ces facteurs, les évaluateurs peuvent différencier les délinquants qui ont de fortes probabilités (plus de 50 %) d'être arrêtés pour une nouvelle infraction sexuelle de ceux qui récidivent rarement (probabilité de moins de 10 %; Hanson et Thornton, 2000).

Les facteurs qu'on utilise actuellement pour prévoir les probabilités de récidive à long terme sont principalement des variables statiques, comme le nombre d'infractions sexuelles antérieures ou les caractéristiques des victimes. On ne peut se servir de ces facteurs statiques et immuables pour mesurer la variation du niveau de risque ou déterminer comment et quand intervenir. Pour mesurer le changement, les évaluateurs doivent connaître les facteurs de risque dynamiques (modifiables). Il y a deux types de facteurs dynamiques qui valent la peine d'être examinés : a) les facteurs dynamiques stables, qui peuvent changer, mais qui demeurent présents pendant des mois ou des années (p. ex., l'alcoolisme, les problèmes sur le plan de l'intimité); b) les facteurs dynamiques aigus, qui peuvent changer en quelques semaines ou quelques jours, voire quelques heures, et qui signalent le moment où une nouvelle infraction sera commise (p. ex., l'ivresse, la détresse aiguë).

Bon nombre des décisions importantes que prennent les agents de surveillance communautaire reposent sur des facteurs de risque dynamiques (coopération dans la surveillance, moment de la révocation). Or, la recherche sur les facteurs de risque dynamiques est beaucoup moins avancée que la recherche sur les facteurs statiques. Par conséquent, les évaluateurs chargés de mesurer le risque que présentent les délinquants sexuels soumis à une surveillance dans la collectivité sont souvent obligés de prendre des décisions en se fondant sur des facteurs qui ne sont pas toujours liés à la récidive (p. ex., le comportement du délinquant durant le traitement). La présente étude vise à faire progresser la recherche sur l'évaluation du risque que présentent les délinquants sexuels en définissant les facteurs de risque dynamiques chez les délinquants soumis à une surveillance dans la collectivité et en exposant une méthode par laquelle on peut évaluer globalement le risque de récidive par la combinaison des facteurs statiques, stables et aigus.

Les facteurs de risque retenus pour cette étude sont inspirés des études antérieures (p. ex. Hanson, Gizzarelli et Scott, 1994; Quinsey, Coleman, Jones et Altrous, 1997; Wilson, 1999; ainsi que Hanson et Morton-Bourgon, 2004, 2005 (voir leur revue de la littérature)) et des outils d'évaluation structurés contenant les facteurs dynamiques et validés empiriquement, à savoir l'échelle d'évaluation des besoins des délinquants sexuels (SONAR; Hanson et Harris, 2001), *STEP Deviance* (Beech, Friendship, Erikson et Hanson, 2002) et l'évaluation structurée du risque (SRA; Thornton, 2002). Les principaux facteurs dynamiques stables qui ont été définis sont les suivants : influences sociales négatives, déficits dans les relations intimes, maîtrise de soi sur le plan sexuel, tolérance à l'égard des infractions sexuelles, manque de coopération avec l'agent de surveillance, et maîtrise de soi en général. Les facteurs aigus qui ont été

définis sont ceux que Hanson et Harris (2000) associent le plus étroitement à la récidive sexuelle, c'est-à-dire les préoccupations sexuelles, l'accès aux victimes, l'hostilité, l'effondrement émotionnel, la toxicomanie, l'effondrement des supports sociaux et le rejet de la surveillance.

On supposait que la maîtrise de soi sur le plan sexuel et la tolérance à l'égard des crimes sexuels seraient les facteurs liés spécifiquement à la récidive sexuelle, tandis que la maîtrise de soi en général serait le facteur le plus étroitement associé à la récidive générale et au non-respect des conditions de la libération. Bien que tous les facteurs, ou éléments, fussent intéressants, bon nombre d'entre eux avaient été choisis sur la base de données indirectes ou d'analyses rétrospectives de dossiers (Hanson et Harris, 2000; Thornton, 2002). Il était donc nécessaire de soumettre les facteurs dynamiques les plus intéressants à des tests empiriques dans le cadre d'une étude prospective.

Les études prospectives concernant les délinquants sexuels présentent toutefois des difficultés, car le taux de récidive de base prévu est peu élevé. On estime entre 10 et 15 % environ la proportion de délinquants qui peuvent commettre une nouvelle infraction sexuelle après 5 ans (Hanson et Bussière, 1998; Harris et Hanson, 2004). Étant donné que la plupart des variables prédictives individuelles sont corrélées avec la récidive sexuelle à hauteur de  $r = 0,10$  à  $0,20$  (Hanson et Bussière, 1998; Hanson et Morton-Bourgon, 2005) et que les échelles de prévision du risque sont corrélées avec la récidive à hauteur de  $r = 0,25$  à  $0,35$  (Hanson et Morton-Bourgon, 2007), il faut un échantillon de 500 à 1 000 sujets pour obtenir une probabilité de 90 % de déceler les effets peu importants ( $r = 0,15$ ,  $n = 464$ ;  $r = 0,10$ ,  $n = 1 048$ ; si  $\alpha = 0,05$ , test bilatéral; Information Management Services, 1994).

Pour constituer un échantillon de cette taille, on a intégré la collecte des données aux opérations de surveillance régulière de diverses entités administratives. Les facteurs de risque (statiques, stables et aigus) les plus intéressants ont été organisés de manière à former un instrument d'évaluation exhaustive, qui a été perfectionné au moyen d'essais sur le terrain avec la collaboration d'agents de surveillance expérimentés (voir la section Méthodologie). Nous avons ensuite approché différentes entités administratives, leur offrant de donner à leurs agents une formation sur l'instrument d'évaluation si elles acceptaient de fournir des données sur une période de trois ans. C'est donc grâce aux efforts conjugués des agents de surveillance communautaire des provinces et territoires du Canada, du Service correctionnel du Canada et des États de l'Alaska et de l'Iowa que l'on a pu rassembler des données pour cette étude.

On a demandé aux agents qui participaient au projet de réunir les informations suivantes sur les nouveaux cas de délinquance sexuelle parmi les dossiers dont ils avaient la charge : a) facteurs de risque statiques au moment de l'admission; b) facteurs de risque stables tous les six mois; et c) facteurs de risque aigus à chaque contact entre le délinquant et l'agent de surveillance. L'évaluation portait principalement sur la validité des facteurs de risque individuels, ainsi que la validité des diverses méthodes servant à évaluer de façon globale, par la combinaison des facteurs de risque, la priorité à donner à la surveillance du délinquant. Une autre question importante était de savoir si les agents de surveillance communautaire pouvaient faire une évaluation juste des caractéristiques sensibles d'un individu (p. ex. intérêts sexuels déviants). Le degré de compétence et de formation varie considérablement d'un agent à l'autre, et il se peut que certains facteurs tirés des évaluations psychologiques approfondies s'articulent mal avec la surveillance communautaire régulière.

## Méthodologie

### Sujets

Tous les délinquants visés par l'étude étaient des adultes qui commençaient à faire l'objet d'une surveillance dans la collectivité (probation ou libération conditionnelle) par suite d'une infraction sexuelle récente, l'infraction sexuelle étant définie comme tout délit à caractère sexuel, notamment acte sexuel avec une personne non consentante ou incapable de donner

son consentement (infractions de la catégorie A selon les règles de codage de la Statique-99; Harris, Phenix, Hanson et Thornton, 2003). La grande majorité des délinquants purgeaient une peine pour infraction sexuelle, mais quelques-uns d'entre eux, qui avaient été reconnus coupables d'une infraction à caractère sexuel dans les 24 derniers mois, faisaient cette fois l'objet d'une surveillance par suite d'une infraction non sexuelle. Toutefois, les agents de surveillance considéraient tous les délinquants visés par l'étude comme des délinquants sexuels avant tout et ils exerçaient leur fonction en conséquence. Étaient exclus de l'étude les délinquants qui avaient été présents dans la collectivité au cours des six mois précédant l'évaluation initiale, qui avaient eu gain de cause en appel de leur déclaration de culpabilité, qui purgeaient une peine pour un crime commis avant l'âge de 18 ans, ou qui avaient été déclarés coupables d'un délit sexuel impliquant un adulte consentant (p. ex. prostitution).

Les délinquants provenaient de 16 entités administratives différentes (voir Tableau 1) : les provinces et territoires du Canada, la région de l'Atlantique du Service correctionnel du Canada, et les États de l'Alaska et de l'Iowa. Au total, 156 agents ont fourni des renseignements d'évaluation sur 997 délinquants, dont 978 avec une évaluation des facteurs statiques, 805 avec au moins une évaluation des facteurs stables et 749 avec au moins une évaluation des facteurs aigus. Le tableau 2 fournit des données descriptives sur l'échantillon. Les délinquants visés par l'étude avaient en moyenne 40 ans et purgeaient leur première peine pour infraction sexuelle (proportion de 70 %). La moitié de l'échantillon s'en étaient pris à des enfants, tandis que 10 % environ étaient des cas d'agression sans attouchements. La majorité des infractions sexuelles (77 %) consistaient en un contact physique, mais n'allaient pas jusqu'à la lésion. Environ 20 % des délinquants se reconnaissaient d'ascendance autochtone, 10 % avaient été hospitalisés au moins une journée complète pour des troubles psychiatriques et 5 % avaient déjà reçu un diagnostic de retard de développement.

Il y avait 6 femmes dans l'échantillon; l'une d'elles avait commis une nouvelle infraction, non sexuelle mais violente. Comme les taux de récidive chez les délinquantes sexuelles étaient censés différer de ceux observés chez les hommes (Cortoni et Hanson, 2005), nous avons choisi de ne pas tenir compte des délinquantes sexuelles dans cette étude.

**Tableau 1. Nombre d'agents ayant fourni des données pour le Projet de surveillance dynamique**

<b>Entité administrative</b>	<b>Agents</b>	<b>Délinquants</b>
Alberta	7	45
Colombie-Britannique	14	132
Manitoba	8	34
Nouveau-Brunswick	15	192
Terre-Neuve	26	93
Territoires du Nord-Ouest	1	1
Nouvelle-Écosse	3	10
Nunavut	4	12
Ontario	34	130
Île-du-Prince-Édouard	5	19
Québec	8	23
Saskatchewan	9	72
Yukon	2	10
SCC (Atlantique)	1	13
Alaska	12	116
Iowa	7	95
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>997</b>

**Tableau 2. Statistiques descriptives**

	STATIQUE ( <i>n</i> = 978)		STABLE ( <i>n</i> = 805)	
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> manquants	<i>n</i> (%)	<i>n</i> manquants
Âge à la libération <i>Moy. (é.-t.)</i>	40,1 (13,4)	5	39,6 (13,5)	9
Femmes	6 (0,6 %)	2	6 (0,8 %)	8
Type de délinquant		38		39
Agresseur - sans attouchements	89 (9,5 %)		71 (9,3 %)	
Agresseur d'enfants extra-familial	255 (27,1 %)		205 (26,8 %)	
Auteur d'actes incestueux	208 (22,1 %)		182 (23,8 %)	
Violeur	341 (36,3 %)		268 (35,0 %)	
Auteur d'infractions mixtes	47 (5,0 %)		40 (5,2 %)	
Torts ou lésions les plus graves à la victime		4		10
Infractions sans attouchements	96 (9,9 %)		77 (9,7 %)	
Contact physique	752 (77,2 %)		622 (78,2 %)	
Torts ou lésions à la victime	117 (12,0 %)		92 (11,6 %)	
Lésion mettant la vie en danger	9 (0,9 %)		4 (0,5 %)	
Dossier d'infractions sexuelles	289 (29,6 %)	0	230 (28,8 %)	6
Accuse un retard de développement	53 (5,6 %)	24	42 (5,4 %)	23
Trouble mental grave	111 (11,6 %)	22	85 (10,9 %)	22
Autochtone	183 (19,1 %)	20	154 (19,7 %)	22

Nota : Les victimes des agresseurs d'enfants extra-familiaux n'avaient aucun lien de parenté avec ces agresseurs et avaient toutes moins de 14 ans. Les victimes des auteurs d'actes incestueux avaient toutes moins de 18 ans. Les victimes des violeurs étaient, en règle générale, âgées de 18 ans ou plus, ou elle pouvaient être âgées de 14 ans ou plus, mais sans lien de parenté.



## Mesures

### Facteurs de risque statiques

Les facteurs statiques ont été évalués au moyen de l'échelle Statique-99 (Hanson et Thornton, 2000; Harris *et al.*, 2003). Cette échelle comprend 10 éléments fondés sur les antécédents criminels, les caractéristiques de la victime (sexe, relation avec le délinquant) et l'historique des rapports entre la victime et le délinquant. On attribue un (1) point à chaque élément qui suppose un niveau de risque plus élevé (sauf pour ce qui a trait à l'élément « infraction sexuelle antérieure », auquel on peut attribuer jusqu'à trois (3) points), puis on additionne les points pour obtenir le score total. Les catégories de risque habituelles sont les suivantes : 0 – 1, faible; 2 – 3, faible-moderé; 4 – 5, modéré-élevé; et 6 ou plus, élevé. La Statique-99 offre une qualité moyenne de prédiction de récidive sexuelle dans divers échantillons en Amérique du Nord et en Europe (*d* moyen de 0,70, 42 échantillons, 13 288 délinquants; Hanson et Morton-Bourgon, 2007). Outre les éléments de la Statique-99, le questionnaire permettait de recueillir des données démographiques de base sur le délinquant, ainsi que des informations sur l'âge de chaque victime d'infraction sexuelle connue et les liens qu'elle avait avec le délinquant avant l'infraction.

Après avoir fait l'évaluation au moyen de la Statique-99, les agents devaient répondre à la question suivante : « Des circonstances exceptionnelles justifiant une dérogation à l'évaluation des risques statiques s'appliquent-elles? (p. ex. un ancien délinquant qui présente un faible risque parce que sa dernière infraction remonte à une trentaine d'années, ou un délinquant purgeant une première peine et qui présente un risque élevé en raison du nombre important de ses victimes) ». Ils avaient trois choix de réponse : « Aucune dérogation », « Augmentation du risque » et « Baisse du risque », et devaient justifier leur réponse par une brève explication.

### Facteurs de risque stables

L'échelle d'évaluation des facteurs de risque stables, la Stable-2000, a été mise au point pour les besoins de la présente étude. On définit les facteurs stables comme les caractéristiques du délinquant qui sont liées à la récidive et qui peuvent évoluer au fil des mois ou des années. Les 16 facteurs ont été évalués au moyen d'une échelle de cotation à trois degrés (0 – aucun problème, 1 – problème mineur, 2 – problème sérieux) suivant les directives contenues dans un guide de notation. Ce guide donnait instruction aux évaluateurs d'estimer le niveau de fonctionnement normal du délinquant durant les 6 à 12 prochains mois en se fondant sur toute l'information disponible. À cette fin, les évaluateurs devaient au moins soumettre le délinquant à une interview structurée et faire une étude de dossier suffisamment approfondie pour noter l'information « statique » mentionnée plus haut (cotes de la Statique-99, renseignements sur les victimes, données socio-démographiques). Les évaluateurs étaient invités à recourir à d'autres sources d'information le cas échéant (p. ex. rapports d'évaluation psychologique, rapports de police, résultats de tests spécialisés, rapports présentenciels antérieurs et tiers).

Les 16 éléments (ou facteurs) étaient organisés en 6 sections (voir la feuille de cotation de l'échelle Stable-2000 à l'Annexe 1). La première section, Influences sociales importantes, servait à définir les personnes qui faisaient partie de l'entourage du délinquant sans qu'elles soient pour autant rémunérées; la cote pour cette section était établie en fonction du nombre d'influences sociales positives et négatives. La section Problèmes sur le plan de l'intimité comprenait 5 éléments : a) stabilité des rapports intimes actuels du délinquant; b) identification émotive aux enfants; c) hostilité à l'égard des femmes; d) solitude/isolement/rejet social en général et e) absence d'empathie à l'égard d'autrui. Trois éléments constituaient la section Maîtrise de soi sur le plan sexuel : a) libido/préoccupations sexuelles; b) recours au sexe comme mécanisme d'adaptation et c) intérêts sexuels déviants. La section Attitudes servait à évaluer a) le droit au sexe; b) les attitudes tolérantes à l'égard du viol et c) les attitudes propices à

l'agression d'enfants. À la cinquième section, l'agent devait évaluer le degré de coopération dont faisait preuve le délinquant dans le cadre de la surveillance, c'est-à-dire évaluer dans quelle mesure le délinquant respectait formellement les conditions de surveillance et, d'une manière plus générale, évaluer si le délinquant « collaborait » ou « ne collaborait pas » avec l'agent. La dernière section, Maîtrise de soi en général, comprenait trois éléments : a) gestes impulsifs; b) faibles aptitudes cognitives pour la résolution de problèmes et c) émotions négatives/hostilité.

La cote la plus élevée parmi celles attribuées aux éléments d'une sous-section servait de cote pour toute la section, le score total pouvant varier de 0 à 12. On a donc proposé les catégories nominales suivantes : 0 - 4, faible; 5 - 8, modéré; 9 - 12, élevé.

### **Facteurs de risque aigus**

Les éléments ayant servi à évaluer les facteurs de risque aigus pour les besoins de cette étude sont inspirés d'études antérieures sur les comportements à risque élevé et les signes avant-coureurs de récidive sexuelle imminente (Hanson et Harris, 2000; Proulx, McKibben et Lusignan, 1996). L'échelle Aigu-2000 comprenait sept éléments que l'on pouvait coter de la façon suivante (d'après le manuel de codage) : « 0 - aucun problème », « 1 - problème prévisible », « 2 - oui, problème certain » et « 3 - intervention immédiate » (voir l'Annexe 12 pour la version révisée de la feuille de cotation des facteurs aigus). La quatrième catégorie servait à identifier les situations où l'agent estimait que le risque de récidive était suffisamment élevé pour justifier l'application immédiate de mesures préventives (p. ex. le délinquant profère des menaces directes à l'endroit d'une personne en particulier, le délinquant a des idées de suicide). Les sept facteurs aigus étaient les suivants : accès aux victimes, effondrement émotionnel, effondrement des supports sociaux, hostilité, toxicomanie, préoccupations sexuelles et rejet de surveillance. En outre, l'agent pouvait évaluer séparément d'autres facteurs s'il jugeait ceux-ci importants dans le cas d'un délinquant donné (p. ex. itinérance, respect de la médication en santé mentale). L'agent devait aussi indiquer pour chaque facteur s'il y avait eu amélioration ou détérioration ou si la situation était restée la même depuis la dernière rencontre. Les agents n'avaient pas pour instruction de calculer le score total, mais devaient considérer les facteurs de risque courants eu égard au niveau de risque établi au préalable à l'aide des échelles d'évaluation des facteurs statiques et stables.

### **Combinaison des facteurs statiques, stables et aigus**

Étant donné que les échelles Stable-2000 et Aigu-2000 ont été créées expressément pour cette étude, il n'existait pas de données empiriques sur lesquelles nous aurions pu nous fonder pour définir des règles permettant de combiner les facteurs en vue d'une évaluation globale du risque. Nous avons néanmoins proposé un ensemble de règles (voir Annexe 2). Selon ces règles, en prenant pour point de départ les catégories de risque de la Statique-99, on rajustait l'évaluation globale en fonction des scores de l'échelle Stable-2000. En définitive, les règles proposées ressemblaient passablement à celles élaborées à la suite de l'examen des taux de récidive contenus dans cette étude.

En ce qui concerne les facteurs de risque aigus, les agents avaient pour instruction de considérer l'évaluation courante (c.-à-d. l'évaluation la plus récente) comme un indicateur de la probabilité de récidive dans le prochain mois. Ils devaient évaluer le comportement courant eu égard au niveau de risque global établi antérieurement au moyen des facteurs statiques et des facteurs stables. Le score de l'échelle d'évaluation des facteurs aigus pouvait correspondre à quatre situations possibles : a) surveillance normale (aucun facteur de risque); b) attention supplémentaire (un facteur de risque pour un délinquant avec cote de priorité faible ou moyenne); c) degré de surveillance élevé (un facteur de risque pour un délinquant avec cote de priorité élevée, ou deux facteurs de risque pour un délinquant avec cote de priorité faible ou moyenne); et d) intervention immédiate (n'importe quelle cote appelant une intervention immédiate).

## **Procédure**

### **Collecte des données**

Les données ont été recueillies dans le cadre des activités de surveillance régulière exercées par les agents qui participaient au projet. Les données d'évaluation étaient considérées comme des données provenant de dossiers administratifs qui étaient sous la responsabilité de chaque entité administrative, et il n'était pas nécessaire d'obtenir le consentement du délinquant pour les obtenir. Des ententes formelles ont été conclues avec les entités participantes en vue de permettre aux chercheurs à Sécurité publique Canada (anciennement Solliciteur général Canada) d'utiliser les données dans le but de faire une évaluation commune des programmes. Dans tous les cas, les données demeuraient la propriété des entités administratives, et les chercheurs à Sécurité publique Canada jouaient le rôle de gestionnaires des données. En ce qui concerne la province de Québec toutefois, il fallait obtenir le consentement du délinquant avant de pouvoir communiquer les données à un ministère du gouvernement fédéral. Par conséquent, les délinquants de juridiction québécoise ont tous signé des formulaires de consentement par lesquels ils autorisent l'utilisation des données qui les concernent pour les besoins de cette étude.

Après la période de formation, on a demandé aux agents participants de fournir de l'information sur les nouveaux cas successifs jusqu'à ce qu'on ait pu constituer un échantillon de taille suffisante (approximativement trois ans). Or, l'analyse de dossiers effectuée pour les besoins de la formation en matière de fiabilité a indiqué que les cas retenus par les agents ne se succédaient pas tous dans le temps. On ignore pourquoi les agents n'ont pas évalué les nouveaux cas dans l'ordre successif, mais il semble que l'on puisse imputer cette lacune au degré de soutien des autorités locales pour le projet et au calendrier chargé des agents. Les agents qui ont fourni des données pour les besoins du projet avaient accepté volontairement de le faire. Certaines entités obligeaient les agents à suivre la formation offerte, tandis que d'autres ont choisi de normaliser la totalité ou quelques-unes des mesures; cependant, la décision de fournir des données pour les besoins du projet de recherche était laissée à la discrétion de chacun des agents.

Selon le protocole de collecte des données demandées, les agents devaient fournir de l'information sur les facteurs statiques (y compris les valeurs de la Statique-99) dans les 30 jours suivant le début du programme de surveillance. L'évaluation des facteurs stables devait se faire dans les trois premiers mois, puis aux six mois par la suite. Une fois que les agents avaient produit la première série de données sur les facteurs stables, ils devaient évaluer les facteurs aigus à chaque séance (mais pas plus qu'une fois par semaine). En pratique, l'évaluation des facteurs statiques se faisait en 30 minutes environ. La première évaluation des facteurs stables pouvait se faire en aussi peu que 60 minutes, mais en règle générale, elle nécessitait deux séances d'interview de 45 à 60 minutes, sans compter l'étude de dossier. Enfin, l'évaluation des facteurs aigus prenait de 5 à 10 minutes, en plus du temps alloué aux séances régulières.

### **Formation**

Tous les agents qui fournissaient des données pour les besoins du projet devaient participer à une séance de formation de deux jours. La plupart des séances de formation étaient données par les enquêteurs principaux, quoique certaines entités administratives avaient recours aux services d'autres formateurs. Dans de rares cas, les agents participants avaient été formés par d'autres agents locaux. La formation consistait principalement dans la description des critères de notation et dans des exercices structurés (à l'oral comme à l'écrit). Les résultats de l'exercice de notation final à l'écrit servaient à évaluer la fiabilité des cotes fournies par les agents (voir plus bas). Il n'y avait pas de note de passage formelle, sauf que les

agents qui éprouvaient de toute évidence des difficultés étaient invités à revoir les résultats de leur évaluation en compagnie d'un autre agent avant de les transmettre aux responsables du projet.

Les données étaient transmises par télécopieur ou par site Web protégé. Au moment de l'enregistrement initial, les données d'identification du délinquant ont été associées à un identificateur unique connu seulement des membres de l'équipe de recherche et de l'agent de surveillance. Lors des séances de transmission suivantes, seul l'identificateur unique a été utilisé afin de garantir la confidentialité.

## **Fiabilité**

La fiabilité a été analysée de deux manières. La première méthode consistait à comparer les réponses des agents dans l'exercice final à celles de Karl Hanson et Andrew Harris (les enquêteurs principaux et concepteurs de tests). On a analysé les exercices faits par 213 agents formés par les enquêteurs principaux et 45 autres agents formés en Ontario par Susan Cox, Mark Stehlin et Donna-Lee Rabey-McKay. Environ le tiers des agents ont fait l'un ou l'autre des trois exercices proposés. La fiabilité est exprimée en « pourcentage de concordance », car les exercices renferment un élément de variabilité artificielle, et leur clé de correction est présumée correcte.

Ainsi, entre 91 et 95 % (selon l'exercice) des agents formés par les enquêteurs principaux ont enregistré sur l'échelle Statique-99 un score total qui s'écartait de moins de un point de la réponse exacte. Pour ce qui est de l'échelle Stable-2000, entre 47 et 67 % des agents ont enregistré un score total s'écartant de moins de un point de la réponse exacte, et entre 74 et 99 % des agents ont enregistré un score s'écartant de moins de trois points. Le pourcentage de concordance pour les 21 évaluations des facteurs aigus varie de zéro à 99 %, avec une médiane de 82 %. En ce qui concerne l'unique élément pour lequel aucun des agents n'a attribué la bonne cote selon la clé de correction, il est raisonnable de penser que la clé de correction était erronée dans ce cas.

Quant aux agents de l'Ontario qui ont été formés par d'autres personnes que les enquêteurs principaux, entre 88 et 91 % d'entre eux ont enregistré sur la Statique-99 un score total qui s'écartait de moins de un point de la réponse exacte. Pour ce qui est de l'échelle Stable-2000, entre 28 et 80 % ont enregistré un score total s'écartant de moins de un point de la réponse exacte, et entre 80 et 100 % ont enregistré un score s'écartant de moins de trois points. Le pourcentage de concordance pour les 21 évaluations des facteurs aigus varie de zéro à 100 %, avec une médiane de 87 %. Ces résultats indiquent qu'il est possible de former des personnes qui peuvent à leur tour donner une formation aussi efficacement que les concepteurs initiaux.

La seconde méthode d'analyse de la fiabilité consistait à étudier 92 dossiers inscrits au projet. Les dossiers ont été prélevés au hasard dans les lieux où l'on retrouvait le plus grand nombre de dossiers complets (c.-à-d. données sur les facteurs statiques, stables et aigus), ainsi que dans les endroits qui se trouvaient sur l'itinéraire emprunté par les évaluateurs spécialisés<sup>1</sup>. Ces deux critères se sont traduits par un suréchantillonnage des grands milieux urbains. Un dossier était présélectionné s'il avait fait l'objet d'une évaluation complète des facteurs statiques et d'au moins une évaluation des facteurs stables (l'analyse a révélé que 4 dossiers n'avaient pas fait l'objet du premier type d'évaluation et 5 n'avaient pas fait l'objet du second type). Les examinateurs avaient pour tâche de déterminer la meilleure évaluation compte tenu des informations fichier disponibles. Le degré de fiabilité calculé suivant cette méthode tend à surestimer le taux de concordance des scores attribués par les différents évaluateurs pour trois raisons :

---

<sup>1</sup> Les examinateurs étaient R. K. Hanson, Andrew J. R. Harris, Randy Cole, Lisa Ginter, Uwe Jansen, Randel Fletcher et Carla Ground.

a) le deuxième évaluateur connaissait les résultats des évaluations antérieures, b) les cotes des deux évaluateurs reposaient sur la même information-fichier codée par l'évaluateur initial, et c) le deuxième évaluateur pouvait questionner le premier évaluateur au sujet de données manquantes ou incertaines. C'est pourquoi ces analyses de fiabilité doivent être vues plus comme un moyen de vérifier dans quelle mesure les agents maîtrisent les règles de notation que comme un moyen de vérifier le degré de concordance entre des évaluations totalement indépendantes.

On a observé un degré de concordance élevé entre les cotes initiales et les cotes établies par consensus sur la foi des analyses de dossiers. La corrélation intraclasse (CIC) était de 0,91 ( $k = 88$ ) pour les scores totaux de la Statique-99 et de 0,89 pour ceux de la Stable-2000 ( $k = 87$ ). La CIC pour les éléments de l'échelle Aigu variait de 0,64 à 0,95, avec une médiane de 0,90 ( $k = 75$ ). Les « influences sociales importantes » est l'élément de l'échelle Stable pour lequel la fiabilité est la moins élevée (CIC de 0,66), tandis que pour l'échelle Aigu cet élément est l'« effondrement des supports sociaux » (0,64). Le seul élément pour lequel le degré de concordance des cotes est inacceptable est la « dérogation », la CIC n'étant pas, dans ce cas-ci, significativement supérieure à l'espérance mathématique (CIC = 0,15 ;  $k = 74$ ).

### **Récidive**

L'information concernant les nouvelles infractions a été tirée des dossiers judiciaires tenus par les États, les provinces et l'administration fédérale canadienne ou a été obtenue des agents de surveillance et des services de police municipaux. En ce qui regarde les délinquants canadiens, nous avons reçu les dossiers judiciaires centralisés tenus par la GRC en août 2005 et en juin 2006. Par ailleurs, nous avons reçu des dossiers des provinces et des États suivants : Alaska (septembre 2004; août 2005), Colombie-Britannique (janvier 2006), Iowa (juillet 2004; juin 2005), Manitoba (avril 2005) et Ontario (décembre 2005). En mai 2005, nous avons consulté le Système de gestion des délinquants du Service correctionnel du Canada (SCC) afin de savoir si les délinquants qui participaient au projet avaient récidivé et de quelle manière.

Une fois la récidive constatée, nous nous informions de la date et de la nature de l'infraction, afin de classer celle-ci dans l'une ou l'autre des cinq catégories définies plus bas. L'information relative aux infractions provenait des agents de surveillance ou des systèmes correctionnels des provinces ou des États, ou elle était fournie directement par les services de police chargés de l'affaire. Il est arrivé que les services policiers nous fournissent de l'information sur les nouvelles infractions, qui n'avait pas encore été consignée dans d'autres registres. Par conséquent, la dernière récidive connue remonte à février 2007, soit au moment du dernier suivi auprès d'un service de police.

Par définition, la période de suivi s'étend entre la date de collecte des données de la première évaluation et la date de réception des données les plus récentes sur la récidive. Pour les quelques cas qui ne figuraient pas encore dans un registre public, nous avons fixé la date de fin du suivi à un mois suivant la date de réception des données de la dernière évaluation. La date de début du suivi des délinquants allait du 18 janvier 2001 au 19 octobre 2005, avec une durée médiane de la période de suivi de 41 mois ( $M = 40,9$ ,  $\acute{E}.-T. = 13,3$ , intervalle de 1 à 65 mois). Aux fins de l'analyse de survie, la date de début du suivi était définie comme la date de la première évaluation ou la date de libération, selon la dernière de ces éventualités; la date de fin du suivi était définie comme la date où se produit l'un ou l'autre de ces événements, selon la première occurrence : récidive sexuelle, décès, déportation, fin de la période de suivi, ou incarcération pour une durée comprenant la date de fin du suivi.

Cinq types de récidive ont été enregistrés. La première catégorie, « récidive sexuelle », comprend tous les crimes à caractère sexuel, que l'infraction soit ou non désignée explicitement comme sexuelle, c'est-à-dire infractions avec ou sans attouchements, et infractions sexuelles avec des adultes consentants (p. ex. prostitution, relations sexuelles en public). La deuxième catégorie, « récidive sexuelle de toutes sortes », comprend les crimes sexuels de même que les manquements aux conditions de la libération liées à l'infraction sexuelle, y compris les comportements qui, en temps normal, ne sont pas illicites (p. ex. flâner dans un parc, sauf s'il s'agit d'un agresseur d'enfants). La « récidive avec violence » désigne tous les crimes qui impliquent une confrontation directe avec la victime et elle comprend les crimes sexuels, mais non les manquements aux conditions de la libération liées à l'infraction sexuelle. Étant donné que certaines des infractions sexuelles ne supposent pas de violence (p. ex. prostitution), on peut désigner cette troisième catégorie par l'expression « récidive sexuelle ou violente ». La quatrième catégorie, « récidive criminelle de toutes sortes », comprend tous les crimes, à l'exclusion des manquements aux conditions de libération. Enfin, la cinquième catégorie, « récidive de toutes sortes », comprend tous les crimes (sexuels, avec violence, sans violence) et tous les manquements aux conditions de libération (que ces conditions soient liées à l'infraction sexuelle ou à un autre type d'infraction).

La récidive criminelle était réputée être survenue si l'organisme qui communiquait l'information croyait que l'infraction avait été commise. Par exemple, nous avons considéré comme récidiviste sexuel un homme qui avait avoué de lui-même à son thérapeute s'être livré à de l'exhibitionnisme, même si aucune accusation n'avait été portée à ce moment-là. Par contre, en ce qui concerne les manquements aux conditions de la libération, il nous fallait un document officiel attestant la révocation de la liberté conditionnelle ou une nouvelle condamnation pour non-respect des conditions de mise en liberté. Si le récidiviste avait été condamné pour manquement aux conditions de la libération, mais que le rapport d'infraction indiquait qu'un crime avait été commis, l'événement était codé comme un crime. Comme les dossiers judiciaires sont la principale source d'informations sur la récidive, la grande majorité des actes de récidive ont fait l'objet d'une accusation ou d'une condamnation formelles.

### **Description générale des analyses**

La première série d'analyses considère la validité prédictive des facteurs de risque stables en examinant l'association de ces facteurs avec chacun des cinq types de récidive. La deuxième série d'analyses examine s'il est possible d'améliorer la valeur prédictive de l'évaluation des facteurs stables en modifiant le système de notation (c'est effectivement possible). Étant donné que l'échelle Stable-2000 est déjà en application dans certaines entités administratives, les analyses ultérieures présentent les résultats à la fois pour la Stable-2000 et les deux versions révisées. La première version révisée conserve tous les éléments de l'échelle initiale, mais elle définit de nouvelles règles de combinaison des facteurs statiques et des facteurs stables en vue du calcul d'une cote de priorité pour le délinquant. La deuxième version révisée, appelée maintenant Stable-2007, modifie elle aussi le codage de quelques-uns des facteurs stables de l'échelle initiale. Enfin, la dernière série d'analyses examine la validité prédictive des facteurs aigus, considérés seuls ou en combinaison avec la cote de priorité.

## Résultats

Les taux de récidive observés chez les 991 délinquants de l'échantillon sont les suivants : récidive sexuelle – 6,9 % (68); récidive sexuelle de toutes sortes – 9,1 % (90); récidive sexuelle ou violente – 13,5 % (134); récidive criminelle de toutes sortes – 18,7 % (185); et récidive de toutes sortes – 28,0 % (277). On note toutefois des différences de taux appréciables entre les entités administratives. Ces écarts étaient prévisibles compte tenu des différences dans les périodes de suivi et les sources de données sur la récidive et compte tenu du fait que les administrations n'ont pas toutes les mêmes responsabilités en matière de gestion de la peine (certaines s'occupant uniquement des délinquants soumis à une probation, d'autres, des délinquants qui purgent une peine de deux ans ou plus, et d'autres encore, de tous les délinquants sexuels condamnés dans un État pour une infraction qui n'est pas de juridiction fédérale). Bien que ce rapport n'ait pas pour objet d'analyser les différences de taux de récidive entre les administrations, il convient de souligner que la variation des résultats est liée en partie à des différences d'administration dont ne pouvaient rendre compte les variables mesurées dans cette étude.

### Facteurs stables

Nous avons étudié l'association entre les 16 facteurs stables et la récidive au moyen des coefficients de corrélation, des tableaux statistiques et des résultats des analyses de la fonction d'efficacité du récepteur (ROC). Chacune de ces approches suppose un modèle statistique légèrement différent, d'où le fait que les résultats sont semblables mais non identiques. Les valeurs AUC (*area under the curve* – surface sous la courbe) sont reproduites dans le tableau 3. Sept des 16 éléments ont un rapport linéaire significatif avec toutes les variables étudiées : influences sociales négatives, hostilité à l'égard des femmes, solitude/isolement/rejet social, absence d'empathie à l'égard d'autrui, manque de coopération dans le cadre de la surveillance, gestes impulsifs et faibles aptitudes cognitives pour la résolution de problèmes. Trois autres éléments présentent un rapport linéaire significatif avec les variables qu'ils sont censés prédire : les éléments préoccupations sexuelles et recours au sexe comme mécanisme d'adaptation ont un rapport significatif avec la récidive sexuelle, tandis que l'élément « émotions négatives/hostilité » est associé à la récidive violente et à la récidive générale. Ces 10 éléments ont été retenus tels quels pour l'échelle Stable-2007.

L'élément « amants/partenaires intimes » a un rapport significatif avec les variables pertinentes, mais ce rapport est non linéaire (c.-à-d. que les taux de récidive sont moins élevés pour les délinquants ayant reçu une cote de 1 à cet élément que pour ceux ayant reçu une cote de 0). Pour les besoins de la Stable-2007, on a révisé le mode de cotation de cet élément en faisant intervenir un nouvel élément d'information, à savoir si le délinquant avait vécu avec une autre personne pendant deux années consécutives (élément de la Statique-99). L'élément révisé, désigné maintenant par l'expression « stabilité dans les relations », a un rapport linéaire significatif avec toutes les variables étudiées.

Aucun des trois éléments d'attitude n'est associé significativement à la récidive sexuelle. Le droit au sexe et les attitudes face au viol ont un rapport significatif avec la récidive violente et la récidive générale; cependant, cet effet s'explique en bonne partie par le fait que les violeurs reçoivent une cote plus élevée pour ces éléments que les agresseurs d'enfants et qu'ils sont en outre le type de délinquant le plus porté vers la criminalité en général. On n'observe aucun rapport significatif entre les éléments d'attitude et la récidive chez les violeurs. De même, l'élément « attitudes propices à l'agression d'enfants » n'est associé à aucun type de récidive pour l'échantillon global, ni pour les sous-échantillons des violeurs et des agresseurs d'enfants. Par conséquent, les trois éléments d'attitude n'ont pas été retenus pour la Stable-2007.

L'élément « identification émotive aux enfants » présente un rapport significatif, mais non linéaire avec la récurrence sexuelle pour l'échantillon global et le sous-échantillon des agresseurs d'enfants (valeurs AUC non significatives). En ce qui concerne ce dernier groupe, la différence de taux de récurrence sexuelle est plutôt faible entre ceux qui ont reçu une cote de 0 (5,7 %,  $n = 280$ ) et ceux qui ont reçu une cote de 1 (4,5 %,  $n = 156$ ), mais les délinquants qui ont reçu une cote de 2 présentent des taux de récurrence sexuelle beaucoup plus élevés (16,2 %,  $n = 37$ ). Une fois pris en compte les manquements aux conditions de la libération liées à l'infraction sexuelle, les taux de récurrence s'établissent à 7,9 %, 9,0 % et 24,3 % (comparativement à un taux de base de 9,5 %). L'identification émotive aux enfants présente à peu près les mêmes résultats pour ce qui est des auteurs d'actes incestueux, mais elle n'est associée à aucun type de récurrence chez les violeurs ou les délinquants qui s'en sont pris à des adolescents avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté (au contraire, cet élément semble avoir un « effet de retenue »). Par conséquent, l'élément « identification émotive aux enfants » a été retenu pour l'échelle Stable-2007, mais il n'allait être coté que pour les délinquants qui comptaient au moins une jeune victime (13 ans ou moins).

L'élément « intérêts sexuels déviants » n'est que faiblement associé à la récurrence sexuelle, ce qui est surprenant compte tenu de la forte association observée entre ces deux variables dans les méta-analyses antérieures (Hanson et Bussière, 1998; Hanson et Morton-Bourgon, 2005). Les règles de cotation stipulent que l'on peut évaluer le facteur « intérêts déviants » au moyen de trois instruments : déclaration volontaire, test spécialisé ou liste des antécédents de délinquance sexuelle. Or, l'analyse des résultats indique qu'une importante minorité d'agents ont pondéré insuffisamment les antécédents de délinquance dans leur appréciation de l'élément « intérêts sexuels déviants » (p. ex., un délinquant qui comptait 8 victimes de sexe masculin recevait une cote de 0). On a donc révisé cet élément pour les besoins de la Stable-2007, faisant en sorte que les antécédents de délinquance sexuelle soient obligatoirement pris en compte dans l'évaluation du facteur intérêts sexuels déviants. Ainsi, on allait définir un score minimum selon le nombre total de victimes (de 2 à 7 victimes : minimum de « 1 »; 8 victimes ou plus : minimum de « 2 »). Étant donné que le fait d'obliger les évaluateurs à prendre en compte le nombre de victimes élimine toute possibilité d'amélioration de la cote pour les délinquants qui comptent huit victimes ou plus, on a ajouté un sous-élément qui indique si le délinquant a eu un comportement sexuel non déviant au cours des deux dernières années. Bien que ce sous-élément n'entre pas dans le calcul du score total, il fait partie du cadre d'évaluation, de sorte qu'il pourra être pris en compte dans une application future<sup>2</sup>.

En résumé, 10 des éléments de l'échelle Stable-2000 sont des prédicteurs de la récurrence aussi efficaces ou plus efficaces que prévu, et ils ont été retenus pour la Stable-2007. Les trois éléments d'attitude ne prédisent pas de façon significative la récurrence et ils ont donc été mis de côté. Trois autres éléments ont été conservés après avoir subi des modifications mineures : stabilité dans les relations, identification émotive aux enfants et intérêts sexuels déviants. Le lecteur trouvera à l'annexe 3 une description statistique des 16 éléments d'origine et des 3 éléments révisés.

### **Combinaison des facteurs stables**

Les analyses suivantes examinent quelle est la meilleure méthode pour combiner les facteurs stables de manière à obtenir un score global. Deux grandes options sont considérées : a) utiliser la moins bonne cote de chaque sous-section (méthode initiale), b) additionner tous les éléments. Aucune de ces méthodes n'était franchement plus précise que l'autre. La supériorité relative de chaque méthode variait selon les critères à l'étude et le sous-groupe examiné, et aucune des différences d'efficacité prédictive n'était statistiquement ou pratiquement significative. Comme la simple addition d'éléments est... la méthode la

---

<sup>2</sup> Ce changement a été introduit par suite de la rétroaction fournie par le groupe d'experts chargés d'examiner les modifications apportées aux mesures.

**Tableau 3. Valeurs de la fonction d'efficacité du récepteur (ROC) pour la première évaluation des facteurs stables**

	Type de récidive									
	Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes		Avec violence		Criminelle de toutes sortes		Récidive de toutes sortes	
	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %
<u>Mesures</u>										
Statique-99 (n = 972)	<b>0,74</b>	0,67 0,80	<b>0,69</b>	0,63 0,74	<b>0,71</b>	0,66 0,76	<b>0,70</b>	0,66 0,74	<b>0,69</b>	0,66 0,73
Stable-2000 (n = 799)	<b>0,64</b>	0,56 0,71	<b>0,66</b>	0,59 0,72	<b>0,65</b>	0,59 0,70	<b>0,64</b>	0,59 0,69	<b>0,67</b>	0,63 0,71
Stable-2007 (n = 792)	<b>0,67</b>	0,59 0,74	<b>0,69</b>	0,63 0,75	<b>0,66</b>	0,61 0,72	<b>0,66</b>	0,61 0,71	<b>0,69</b>	0,65 0,73
<u>Éléments de la Stable-2000</u>										
Influences sociales (n = 798)	<b>0,59</b>	0,51 0,66	<b>0,60</b>	0,53 0,67	<b>0,60</b>	0,54 0,66	<b>0,60</b>	0,55 0,66	<b>0,61</b>	0,56 0,65
Partenaires sexuels (n = 799)	<b>0,59</b>	0,52 0,66	<b>0,59</b>	0,53 0,65	<b>0,55</b>	0,49 0,60	<b>0,58</b>	0,53 0,62	<b>0,61</b>	0,57 0,66
Identification émotive aux enfants (n = 798)	<b>0,50</b>	0,42 0,58	<b>0,55</b>	0,48 0,62	<b>0,50</b>	0,44 0,56	<b>0,49</b>	0,44 0,54	<b>0,52</b>	0,47 0,56
Hostilité femmes (n = 799)	<b>0,58</b>	0,50 0,66	<b>0,59</b>	0,52 0,66	<b>0,59</b>	0,53 0,65	<b>0,57</b>	0,52 0,62	<b>0,55</b>	0,51 0,60
Rejet/solitude (n = 799)	<b>0,60</b>	0,52 0,68	<b>0,61</b>	0,54 0,67	<b>0,55</b>	0,49 0,61	<b>0,56</b>	0,51 0,61	<b>0,57</b>	0,53 0,62
Absence d'empathie (n = 798)	<b>0,58</b>	0,50 0,66	<b>0,57</b>	0,50 0,64	<b>0,60</b>	0,54 0,66	<b>0,62</b>	0,56 0,67	<b>0,61</b>	0,56 0,65
Préoccupations sexuelles (n = 798)	<b>0,58</b>	0,50 0,65	<b>0,58</b>	0,51 0,65	<b>0,54</b>	0,49 0,60	<b>0,52</b>	0,47 0,58	<b>0,56</b>	0,51 0,60

**Tableau 3 (suite)**

	Type de récidive													
	Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes		Avec violence		Criminelle de toutes sortes		Récidive de toutes sortes					
	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %				
Recours au sexe comme mécanisme d'adaptation (n = 798)	<b>0,62</b>	0,54 0,70	<b>0,60</b>	0,53 0,67	<b>0,55</b>	0,49 0,61	<b>0,54</b>	0,49 0,59	<b>0,54</b>	0,50 0,59				
Intérêts sexuels déviants (n = 799)	<b>0,56</b>	0,47 0,64	<b>0,57</b>	0,50 0,64	<b>0,52</b>	0,46 0,58	<b>0,50</b>	0,44 0,55	<b>0,49</b>	0,44 0,53				
Droit au sexe (n = 798)	<b>0,54</b>	0,47 0,62	<b>0,54</b>	0,47 0,61	<b>0,58</b>	0,52 0,64	<b>0,57</b>	0,52 0,62	<b>0,57</b>	0,52 0,61				
Attitude tolérante à l'égard du viol (adultes) (n = 799)	<b>0,54</b>	0,46 0,62	<b>0,53</b>	0,46 0,60	<b>0,58</b>	0,52 0,64	<b>0,56</b>	0,61 0,61	<b>0,54</b>	0,50 0,59				
Attitudes propices à l'agression d'enfants (n = 798)	<b>0,47</b>	0,39 0,55	<b>0,50</b>	0,43 0,57	<b>0,45</b>	0,39 0,51	<b>0,44</b>	0,39 0,49	<b>0,48</b>	0,43 0,52				
Coopération/surveillance (n = 799)	<b>0,58</b>	0,50 0,66	<b>0,62</b>	0,54 0,69	<b>0,62</b>	0,56 0,67	<b>0,60</b>	0,55 0,65	<b>0,63</b>	0,59 0,68				
Gestes impulsifs (n = 799)	<b>0,64</b>	0,57 0,71	<b>0,64</b>	0,58 0,71	<b>0,67</b>	0,62 0,72	<b>0,67</b>	0,63 0,72	<b>0,69</b>	0,65 0,73				
Faibles aptitudes cognitives/résolution de problèmes (n = 799)	<b>0,60</b>	0,53 0,68	<b>0,63</b>	0,57 0,70	<b>0,64</b>	0,59 0,69	<b>0,64</b>	0,59 0,69	<b>0,64</b>	0,59 0,68				
Émotions négatives (n = 798)	<b>0,55</b>	0,46 0,63	<b>0,56</b>	0,49 0,63	<b>0,57</b>	0,51 0,63	<b>0,57</b>	0,52 0,62	<b>0,58</b>	0,54 0,62				

**Tableau 3 (suite)**

	Type de récidive													
	Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes		Avec violence		Criminelle de toutes sortes		Récidive de toutes sortes					
	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %				
<u>Éléments de la Stable-2007</u>														
Partenaires sexuels (n = 793)	<b>0,62</b>	0,55 0,69	<b>0,62</b>	0,56 0,68	<b>0,59</b>	0,53 0,65	<b>0,61</b>	0,56 0,65	<b>0,64</b>	0,60 0,68				
Identification émotive aux enfants (n = 798)	<b>0,52</b>	0,44 0,60	<b>0,55</b>	0,48 0,62	<b>0,51</b>	0,45 0,57	<b>0,50</b>	0,44 0,55	<b>0,51</b>	0,47 0,56				
Intérêts sexuels déviants (n = 791)	<b>0,58</b>	0,50 0,66	<b>0,58</b>	0,51 0,65	<b>0,53</b>	0,47 0,59	<b>0,50</b>	0,45 0,56	<b>0,50</b>	0,46 0,55				

plus simple, c'est l'option qui a été retenue pour la Stable-2007. La feuille de cotation de l'échelle Stable-2007 est reproduite à l'annexe 4. Pour l'échantillon global des délinquants sexuels adultes, la cote moyenne selon cette échelle est 7,5 ( $\bar{E.-T.} = 4,9$ , intervalle de 0 à 26,  $n = 792$ ), comparativement à 5,2 ( $\bar{E.-T.} = 2,6$ , intervalle de 0 à 12,  $n = 799$ ) selon l'échelle Stable-2000. La consistance interne (alpha) des 13 éléments de la Stable-2007 est de 0,80, comparativement à 0,83 pour les 16 éléments de la Stable-2000.

Une question importante est de savoir dans quelle mesure les variables (ou facteurs) stables ajoutent à l'information utile déjà fournie par la Statique-99. Pour l'ensemble de données qui nous intéresse, la cote moyenne selon la Statique-99 est de 2,9 ( $\bar{E.-T.} = 1,9$ ,  $n = 972$ ) et elle exprime un rapport modéré avec les variables de récidive, les valeurs AUC allant de 0,69 à 0,74. Afin de tester la validité empirique des échelles Stable-2000 et Stable-2007 par rapport à la Statique-99, nous avons procédé à une analyse de régression de Cox, où les entités administratives étaient définies comme les strates et les cotes de la Statique-99 comme les covariables. Comme on peut le voir au tableau 4, la Stable-2007 ajoute considérablement à la validité empirique pour tous les types de récidive, tandis que la Stable-2000 fournit elle aussi un apport sensible pour tous les types de récidive, sauf la récidive sexuelle.

**Tableau 4. Augmentation de la validité empirique par la combinaison des facteurs stables, une fois pris en compte les scores de la Statique-99**

	Taille de l'échantillon (récidivistes/total)	Stable-2000			Stable-2007		
		$\beta$	$E.-T.$	$p$	$\beta$	$E.-T.$	$p$
Récidive sexuelle	57/737	0,085	0,058	0,141	0,059	0,030	0,049
Récidive sexuelle de toutes sortes	77/742	0,155	0,050	0,002	0,099	0,026	0,000
Récidive sexuelle ou violente	109/762	0,125	0,041	0,002	0,059	0,021	0,006
Récidive criminelle de toutes sortes	153/767	0,123	0,035	0,000	0,061	0,018	0,001
Récidive de toutes sortes	232/768	0,132	0,029	0,000	0,069	0,015	0,000

Nous avons utilisé différents seuils et différentes règles de combinaison pour examiner quelle était la meilleure méthode pour combiner les variables statiques et les variables stables de manière à former des catégories nominales. Les catégories proposées au départ pour la Stable-2000 n'étaient pas optimales, et l'on pouvait améliorer la valeur prédictive des catégories de besoins en utilisant la catégorisation suivante : de 0 à 2 = besoins faibles, de 3 à 7 = besoins moyens, 8 ou plus = besoins élevés. La catégorisation recommandée pour la Stable-2007 est la suivante : de 0 à 3 = besoins faibles, de 4 à 11 =

besoins moyens, 12 ou plus = besoins élevés. Environ 20 % de l'effectif du groupe à besoins élevés ont commis une récidive sexuelle (y compris le manquement aux conditions de la libération liées à l'infraction sexuelle), comparativement à 3 % environ pour le groupe à besoins faibles (voir Tableau 5).

**Tableau 5. Taux de récidive sexuelle selon les catégories de besoins des échelles Stable-2000 et Stable-2007.**

Catégorie de risque	Stable-2000						Stable-2007		
	Catégorisation initiale			Catégorisation révisée					
	Scores	%	Taille de l'échantillon (récidivistes/total)	Scores	%	Taille de l'échantillon (récidivistes/total)	Scores	%	Taille de l'échantillon (récidivistes/total)
Très faible	0	0,0	0/23						
Faible	1-4	6,7	21/312	0-2	3,6	5/137	0-3	3,3	6/184
Moyen	5-8	9,6	36/375	3-7	8,3	42/504	4-11	7,6	34/449
Élevé	9 +	22,5	20/89	8+	19,0	30/158	12+	23,3	37/159
Taux global		9,6	77/799		9,6	77/799		9,7	77/792

Les résultats de l'analyse indiquent aussi qu'il est possible d'améliorer les méthodes proposées à l'origine pour combiner les facteurs statiques et les facteurs stables. L'algorithme révisé crée cinq catégories au lieu de quatre (voir Annexe 2). La différence la plus notable est que les délinquants classés « à risque élevé » selon la Statique-99 (6+), mais « à risque faible ou moyen » selon les échelles Stable sont à nouveau classés parmi les cas à priorité élevée. Dans cette étude, seulement deux individus avaient ce profil, et l'un d'eux a commis une récidive sexuelle. Un autre changement est l'ajout d'une catégorie (« priorité très élevée ») pour les individus qui reçoivent une cote élevée aussi bien selon la Statique-99 que selon les échelles Stable. Les mêmes règles de combinaison des facteurs statiques et stables fonctionnent bien pour la Stable-2000 comme pour la Stable-2007.

Les annexes 5 à 7 présentent les taux de récidive à trois ans, avec les intervalles de confiance correspondants, calculés selon l'analyse de survie pour les versions initiale et révisée des échelles d'évaluation. Les annexes 8 et 9 présentent les taux de récidive annuels calculés selon l'analyse de survie pour les échelles Statique-99/Stable-2007.

Enfin, l'annexe 10 expose la validité prédictive de différentes catégories d'échelles pour divers sous-groupes de délinquants. Pour ce qui est de l'échantillon global, les variables statiques comme les variables stables présentent à tout le moins un rapport modéré avec tous les types de récidive, et les combinaisons Statique/Stable ont une valeur prédictive plus grande que les variables statiques ou les variables stables considérées séparément. On observe les mêmes résultats pour ce qui est des agresseurs d'enfants extra-familiaux, des violeurs, des délinquants non autochtones et des délinquants canadiens.

En ce qui a trait aux délinquants autochtones, les variables de la Statique-99 ont un rapport significatif avec tous les types de récidive, alors que les variables stables ont un rapport significatif uniquement avec la récidive de toutes sortes (principalement les manquements aux conditions de libération liées à des types d'infractions autres que sexuelles). On observe des résultats du même genre pour ce qui est des agresseurs – sans attouchements et du groupe des « cas exceptionnels », qui comprend soit des personnes accusant un retard de développement, soit des personnes ayant déjà été hospitalisées en raison d'une maladie psychiatrique. Pour ce qui est des autochtones et des cas exceptionnels, les variables stables n'améliorent pas la valeur prédictive observée dans la Statique-99. Toutefois, en ce qui a trait aux agresseurs – sans attouchements, les catégories Statique/Stable présentent un rapport élevé avec la récidive (valeur ROC médiane de 0,76). Mais précisons que les résultats relatifs à ce sous-groupe de délinquants doivent être interprétés prudemment en raison du petit nombre de récidivistes (seulement 4 récidivistes sexuels).

En ce qui concerne les auteurs d'actes incestueux, les variables stables ont un rapport significatif avec la plupart des types de récidive, tandis que les variables statiques ont un rapport significatif uniquement avec la récidive de toutes sortes. Ces résultats étaient prévisibles étant donné que les scores établis selon la Statique-99 pour ce sous-groupe de délinquants auraient une faible variabilité (tous des cas à faible risque). Ce qui était moins prévisible toutefois, c'est la faible validité prédictive de la Statique-99 pour les échantillons de l'Alaska et de l'Iowa. En ce qui regarde ces ensembles de données, le meilleur prédicteur de la récidive est la version initiale de la Stable-2000, quoique aucune des mesures n'ait un rapport étroit avec un quelconque type de récidive.

Afin d'étudier les effets de la variation de la qualité des données sur les résultats, nous avons soumis à des analyses un sous-groupe formé des délinquants pour lesquels nous disposions de données complètes (fournies par les agents), c'est-à-dire des données provenant de l'évaluation des facteurs statiques, de l'évaluation de dérogation, et d'au moins une évaluation des facteurs stables et des facteurs aigus. On présumait que les agents qui avaient fait toutes ces évaluations étaient les plus consciencieux et les plus fermement engagés dans le projet et que, par conséquent, ils produiraient les données les plus fiables. En outre, pour réduire la variabilité attribuable à la diversité des sources d'information sur la récidive, nous avons limité le champ des analyses aux délinquants canadiens pour lesquels on avait reçu un dossier judiciaire. Ces analyses ont révélé que la valeur de prédiction des variables statiques et des variables stables était élevée, la valeur AUC médiane étant de 0,80 pour les catégories Statique-99/Stable-2007 et de 0,79 pour les catégories révisées Statique-99/Stable-2000.

Contrairement aux évaluations faites au moyen des échelles Statique/Stable, l'évaluation de dérogation réduit la validité empirique. Lorsque les agents étaient tenus de faire des évaluations non structurées de « circonstances exceptionnelles », qui devaient influencer à la hausse ou à la baisse sur l'évaluation des facteurs de risque statiques, les catégories révisées de la Statique-99 étaient moins fortement associées aux divers types de récidive que les catégories d'origine de la même échelle. Il n'y a pas de quoi s'étonner du manque d'information utile dans les évaluations de dérogation, compte tenu de ce que le niveau de fiabilité de ces évaluations n'est pas significativement supérieur à l'espérance mathématique (CIC de 0,15).

## Analyse de la variation des résultats des évaluations des facteurs stables

Les analyses précédentes reposaient sur l'évaluation initiale des facteurs stables, qui devait être faite dans les 3 mois suivant le début de la période de surveillance dans la collectivité. Les évaluations des facteurs stables devaient ensuite se faire aux six mois pendant toute la durée de la période de surveillance. En ce qui a trait à l'échantillon de 991 délinquants, nous avons reçu 799 dossiers d'évaluation initiale, 293 dossiers de seconde évaluation<sup>3</sup>, 114 dossiers de troisième évaluation, 46 de quatrième évaluation et 19 de cinquième évaluation, et dans un cas en particulier nous avons reçu une sixième évaluation des facteurs stables. Étant donné la courte durée de la période de suivi et les faibles taux de récidive, la première et la seconde évaluation suffisent pour tester le rapport entre les variables stables et la récidive sexuelle.

On note une forte cohérence entre les scores de la première et de la seconde évaluation établis selon la Stable-2007 (CIC de 0,79;  $n = 292$ ). En moyenne, cette échelle indique un niveau de besoins moins élevé à la seconde évaluation ( $Moy. = 6,5$ ;  $É.-T. = 4,9$ ) qu'à la première ( $Moy. = 7,2$ ;  $É.-T. = 4,6$ ;  $t = 3,79$ ,  $df = 291$ ,  $p < 0,001$ ). La grandeur de la variation entre la première et la seconde évaluation n'a aucun rapport avec un quelconque type de récidive.

Afin de déterminer si la seconde évaluation est plus juste que la première, nous nous sommes servis des première et deuxième évaluations selon la Stable-2007 pour prédire la récidive à 12 mois et à 24 mois après la deuxième évaluation. Les deux évaluations ont la même efficacité prédictive. Lorsqu'on introduit simultanément les résultats de la première et de la seconde évaluation dans le modèle de régression logistique afin de prédire la récidive à 12 mois et à 24 mois pour les cinq variables pertinentes, le modèle global donne des résultats significatifs dans tous les cas, mais aucune des évaluations ne contribue à elle seule à la prédiction dans 9 cas sur 10, la seule exception étant que la seconde évaluation des facteurs stables contribue à la prédiction de la récidive sexuelle dans les 12 mois beaucoup plus fortement que la première évaluation. Ce résultat est ce à quoi on pouvait s'attendre, mais il doit être interprété prudemment car il repose sur un très petit nombre de cas (seulement 6 récidivistes sexuels).

## Facteurs aigus

Entre le 18 janvier 2001 et le 18 mai 2006, 149 agents ont produit 7 050 cotations de facteurs aigus pour 744 délinquants adultes. Le nombre de cotations par délinquant variait de 1 à 70, avec une médiane de 7 ( $moy. = 9,5$ ,  $É.-T. = 9,2$ ). L'annexe 11 renferme une description statistique des éléments. Dans 75 % des évaluations ( $n = 5301$ ), on a coté un facteur aigu qui était défini comme « unique ». Or, comme on ignore la nature de ces facteurs et qu'ils n'ont aucun rapport significatif avec un quelconque type de récidive, nous n'en tiendrons pas compte dans notre analyse.

Les sept facteurs aigus sont tous significativement corrélés entre eux (coefficient de corrélation médian,  $r$ , de 0,24; intervalle de 0,13 à 0,49;  $n$  variant de 6 973 à 7 028). L'analyse en composantes principales donne les valeurs propres initiales suivantes : 2,6, 1,0, 0,87, 0,85 et 0,65. Le diagramme des valeurs propres (*scree plot*) semble indiquer un facteur unique, mais une rotation varimax de deux facteurs nous permet de déduire assez clairement un second facteur composé des éléments suivants : préoccupations sexuelles (0,75), accès aux victimes (0,74), rejet de surveillance (0,61) et hostilité (0,51). La consistance interne de ces quatre éléments est de 0,65 (alpha), comparativement à 0,72 pour les 7 éléments.

---

<sup>3</sup> Dans un cas nous ne disposions que de la deuxième évaluation, la première étant manquante du fait qu'un agent a changé d'emploi.

Afin d'examiner l'efficacité prédictive des variables aiguës, nous avons mené plusieurs analyses en nous servant des cotations de facteurs aigus pour différentes périodes : a) la dernière cote établie dans les 45 jours suivant la récidive; b) la cote moyenne établie dans les 45 jours; c) la cote moyenne établie dans les 90 jours; et d) la cote moyenne établie dans les 183 jours (6 mois). Nous avons comparé les cotes des récidivistes et les cotes de facteurs aigus des non-récidivistes, avec sélection d'une date au hasard. Pour les besoins de ces analyses, le récidiviste est défini comme un délinquant ayant commis une nouvelle infraction dans la période spécifiée; le non-récidiviste est défini comme un délinquant n'ayant jamais commis à nouveau le type d'infraction pour laquelle il a déjà été reconnu coupable. Les délinquants qui ont commis à nouveau le type d'infraction pour laquelle ils ont déjà été reconnus coupables, mais en dehors des périodes spécifiées, sont considérés comme des « enregistrements manquants ». Nous avons analysé chacune des cinq variables de récidive séparément, en utilisant différentes dates de référence dans chaque échantillon.

Le tableau 6 présente les variables aiguës qui sont significativement associées à la récidive<sup>4</sup>. L'accès aux victimes, les préoccupations sexuelles et le rejet de surveillance sont associés à tous les types de récidive dans toutes les analyses, tandis que l'hostilité est associée significativement à la récidive dans 13 des 15 analyses. On retrouve les quatre mêmes variables qui composaient un facteur dans l'analyse factorielle. L'effondrement émotionnel, l'effondrement des supports sociaux et la toxicomanie sont significativement associés à la récidive de toutes sortes dans toutes les périodes, et à la récidive criminelle de toutes sortes dans deux périodes sur trois. Mais ces facteurs ne sont pas associés régulièrement à la récidive sexuelle ou violente. En conséquence, les variables aiguës sont réputées constituer deux échelles d'évaluation : a) l'ensemble des sept éléments comme prédicteur de la récidive générale, et b) une sous-échelle composée des quatre éléments ayant rapport à la récidive sexuelle/violente (voir la feuille de cotation de l'échelle Aigu-2007 à l'annexe 12).

En ce qui a trait aux facteurs ayant rapport à la récidive sexuelle/violente, les seuils recommandés pour les scores sont les suivants : nil = faible, 1 (possibilité de problème) = moyen, et 2 ou plus = élevé. Pour ce qui est de l'ensemble des facteurs aigus, les seuils recommandés sont les suivants : nil = faible, 1 - 2 = moyen, et 3 ou plus = élevé. Les échelles d'évaluation des facteurs aigus montrent une capacité modérée de faire la distinction entre récidivistes imminents et non-récidivistes (valeurs AUC (ROC) allant de 0,65 à 0,74; voir Tableau 7). Si l'on considère l'ensemble des 7 050 cotations, on a un score moyen de 0,99 (*É.-T.* = 1,42, intervalle de 0 à 12) pour les facteurs ayant rapport à la récidive sexuelle/violente et un score moyen de 1,68 (*É.-T.* = 2,14, intervalle de 0 à 18) pour l'ensemble des facteurs aigus.

Nous avons mené une série d'analyses visant à déterminer dans quelle mesure une variation des facteurs aigus influe à la hausse sur le niveau de risque. Plus précisément, nous avons fait les comparaisons suivantes : a) dernière cote établie dans les 45 jours et dernière cote suivante, pourvu que celle-ci ait été établie dans un délai de 90 jours suivant la récidive; b) cote moyenne établie pour les 45 derniers jours et cote moyenne établie pour les 45 jours suivants (jours 46 à 90); c) moyenne établie pour les 90 derniers jours et moyenne établie pour les jours 91 à 183; et d) moyenne établie pour les 183 derniers jours (six mois) et moyenne établie pour les six mois précédents. Aucune des analyses ne révèle de rapport significatif entre les scores de différence et un quelconque type de récidive. En outre, les cotes des agents indiquant s'il y a « amélioration », « détérioration » ou « stabilité » du facteur n'ont pas de rapport avec la récidive.

---

<sup>4</sup> Bien que ne figurant pas dans le tableau 6, les moyennes pour 45 jours donnaient essentiellement les mêmes résultats que les moyennes pour 90 jours.

**Tableau 6. Facteurs aigus associés significativement à la récidive : dernière cote établie (45 jours), moyennes pour 90 jours, et moyennes pour 183 jours**

	Type de récidive														
	Récidive sexuelle			Récidive sexuelle de toutes sortes			Récidive sexuelle ou violente			Récidive criminelle de toutes sortes			Récidive de toutes sortes		
	45 jours	90 jours	183 jours	45 jours	90 jours	183 jours	45 jours	90 jours	183 jours	45 jours	90 jours	183 jours	45 jours	90 jours	183 jours
Accès aux victimes	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Effondrement émotionnel				√							√	√	√	√	√
Effondrement des supports sociaux											√	√	√	√	√
Hostilité		√	√		√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Toxicomanie							√		√	√		√	√	√	√
Préoccupations sexuelles	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Rejet de surveillance	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√

**Tableau 7. Comparaison des scores associés aux facteurs aigus pour les récidivistes imminents et les non-récidivistes durant la période la plus récente (45 jours)**

Mesure de facteur aigu	Récidivistes			Non-récidivistes			ROC	IC à 95 %	
	<i>n</i>	<i>Moy.</i>	<i>É.-T.</i>	<i>n</i>	<i>Moy.</i>	<i>É.-T.</i>			
Infraction sexuelle	17			690					
Sexe/violence		2,47	2,24		0,95	1,42	0,74	0,61	0,86
Total		3,35	2,55		1,70	2,19	0,72	0,60	0,84
Infractions sexuelles de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)	29			668					
Sexe/violence		2,14	2,59		0,98	1,37	0,65	0,54	0,76
Total		3,03	2,96		1,73	2,16	0,67	0,57	0,77
Infractions avec violence	35			634					
Sexe/violence		2,37	2,22		0,98	1,50	0,70	0,61	0,80
Total		3,54	2,97		1,75	2,27	0,69	0,60	0,79
Infractions de toutes sortes	49			596					
Sexe/violence		2,00	2,08		0,96	1,47	0,66	0,57	0,74
Total		3,16	2,91		1,68	2,19	0,65	0,57	0,74
Infractions sexuelles de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)	93			522					
Sexe/violence		1,90	2,23		0,82	1,24	0,65	0,59	0,72
Total		3,18	3,02		1,44	1,93	0,69	0,63	0,75

La série d'analyses suivante avait pour objet de déterminer si l'évaluation faite au cours de la dernière période rend compte d'une corrélation plus élevée avec la récidive que les évaluations des périodes précédentes. L'évaluation la plus récente n'est pas vraiment supérieure aux évaluations précédentes pour les périodes de moins de six mois. Pour ce qui a trait aux moyennes de six mois toutefois, les cotes moyennes pour les six derniers mois sont généralement de meilleurs prédicteurs de la récidive que celles pour les six mois précédents (corrélations établies sur la base des totaux pour l'ensemble des facteurs aigus : 0,25 contre 0,24 pour la récidive sexuelle, 0,18 contre 0,26 pour la récidive sexuelle de toutes sortes [contraire à la tendance], 0,30 contre 0,29 pour la récidive avec violence, 0,31 contre 0,24 pour la récidive criminelle de toutes sortes, et 0,38 contre 0,32 pour la récidive de toutes sortes; taille d'échantillon variant de 217 à 235). Le lecteur notera cependant que les écarts ne sont pas très marqués même à six mois, ce qui donne à penser que les facteurs aigus évalués dans cette étude sont plus « stables » qu'on aurait pu le croire au départ.

Une autre conclusion importante est que si l'on fait la moyenne des cotes des facteurs aigus pour de plus longues périodes, on accroît la valeur prédictive de ces cotes. Par exemple, pour ce qui est de la prédiction de la récidive sexuelle, la corrélation avec l'accès aux victimes passe de 0,12, selon la dernière évaluation

faite au cours des 45 derniers jours, à 0,23, selon la moyenne de toutes les évaluations faites dans les 45 derniers jours, à 0,29, selon la moyenne des six derniers mois (tous  $p < 0,01$ ). On observe la même tendance pour tous les autres facteurs de risque.

Nous avons en outre eu recours à la régression logistique pour déterminer si les échelles d'évaluation des facteurs aigus contribuent de façon significative à la prédiction de la récidive imminente (dans les 45 jours), une fois pris en compte les niveaux de risque préétablis. Comme on peut le voir au tableau 8, les facteurs ayant rapport à la récidive sexuelle/violente prédisent significativement tous les types de récidive, une fois prises en compte les catégories de risque de la Statique-99 et celles de la Statique-99/Stable-2007 combinées. L'ensemble des facteurs aigus contribuent significativement à la prédiction de la récidive avec violence et de la récidive générale, mais non à celle de la récidive sexuelle.

**Tableau 8. Augmentation de la validité empirique par l'effet des facteurs aigus sexe/violence et de l'ensemble des facteurs aigus, une fois prises en compte les catégories de risque de la Statique-99 et celles de la Statique-99/Stable-2007 (coefficients de régression logistique)**

Type de récidive	Taille de l'échantillon (récidivistes/total)	Facteurs sexe/violence		Ensemble des facteurs aigus	
		Prise en compte des catégories de risque de		Prise en compte des catégories de risque de	
		Statique-99	Statique/ Stable-2007	Statique-99	Statique/ Stable-2007
Récidive sexuelle	17 / 644	0,269*	0,223*	0,129	0,089
Récidive sexuelle de toutes sortes	29 / 701	0,268**	0,213*	0,140*	0,094
Récidive sexuelle ou violente	34 / 675	0,242**	0,218*	0,156**	0,136*
Récidive criminelle de toutes sortes	47 / 648	0,200**	0,181*	0,143**	0,129*
Récidive de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)	93 / 601	0,288***	0,244**	0,226***	0,198***

\*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$ ; \*\*\*  $p < 0,001$

En nous fondant sur un examen des taux de récidive, nous avons construit un ensemble de règles de décision permettant de définir trois niveaux de priorité par la combinaison des facteurs statiques, stables et aigus (voir l'annexe 13). On débute avec la classe de priorité des échelles combinées Statique-99/Stable-2007, puis on rajuste à la hausse ou à la baisse le niveau de priorité suivant la dernière évaluation des facteurs aigus. Ainsi, les délinquants qui appartiennent à la classe de priorité « moyenne » (définie par la combinaison Statique/Stable/Aigu) ont environ deux fois plus de chances de récidiver dans les 45 jours que ceux appartenant à la classe de priorité « faible » (risque relatif variant de 1,6 à 2,4, selon le type de récidive). De même, les délinquants qui appartiennent à la classe de priorité « élevée » (définie par la combinaison Statique/Stable/Aigu) ont environ quatre fois plus de chances de récidiver que ceux appartenant à la classe de priorité « faible » (voir l'annexe 14).

Il convient toutefois de noter que le risque absolu de récidive imminente est faible pour tous les types de récidive. Sur les 7 050 évaluations de facteurs aigus, seulement 17 ont été suivies immédiatement d'une nouvelle infraction sexuelle (rapport de 1 sur 400 environ). Même pour le type de récidive le plus courant (récidive de toutes sortes), le rapport n'est que de 1 sur 75 (93/7 050). Il est toutefois impossible d'exprimer directement ces nombres en termes de probabilité de récidive imminente, car le nombre de cotations établies peut varier d'un délinquant à l'autre.

## Analyse

Cette étude a démontré que les agents de surveillance communautaire sont capables d'évaluer les caractéristiques personnelles et sociales des délinquants sexuels qui ont un rapport significatif avec la récidive sexuelle, la récidive avec violence et la récidive générale. Des études antérieures ont montré que l'on peut prédire la récidive au moyen de variables historiques statiques, comme les antécédents de délinquance et les caractéristiques des victimes; dans la présente étude, nous avons vu que ces variables statiques étaient associées modérément, sinon fortement à la récidive. Cela dit, il est possible d'améliorer la qualité des évaluations du niveau de risque en combinant par une méthode structurée les caractéristiques statiques, stables et aiguës de manière à aboutir à une évaluation globale du niveau de risque courant.

Les résultats de la présente étude concordent avec ceux des études antérieures dans lesquelles les facteurs dynamiques stables contribuaient de façon significative à la prédiction de la récidive en complétant l'information fournie par les mesures actuarielles statiques existantes (Beech *et al.*, 2002; Hanson et Harris, 2000; Thornton, 2002). Cette étude est à notre connaissance unique en ce qu'elle emprunte une approche prospective authentique où les agents procèdent à des évaluations dans le cadre des activités de surveillance régulière. Ainsi, les agents ont été initiés aux méthodes d'évaluation du risque de récidive, ils ont évalué de nouveaux cas, et ils ont fourni de l'information sur ces cas durant une période de trois ans en moyenne (période de suivi).

Bien que les facteurs stables et aigus contribuent de façon significative à la prédiction du risque de récidive, peu de données nous permettent de croire que la variation de ces facteurs aurait un effet sur ce risque. On note peu de changement dans les facteurs stables pendant la période de retest de six mois, et ce changement n'a pas de rapport avec la récidive. On ne dispose pas de données sur les interventions, mais d'après ce que nous savons des administrations qui ont participé à l'étude, il est permis de supposer que la très grande majorité des délinquants n'ont pas vraiment reçu de traitement. La conséquence pratique de cette conclusion est qu'il n'est pas nécessaire d'évaluer les variables stables plus qu'une fois l'an, pourvu qu'aucune nouvelle information ou aucun changement de situation ne justifient une réévaluation du risque.

Nunes et Cortoni (2005) observent une diminution sensible des scores de l'échelle Stable-2000 à la suite d'un programme de traitement d'intensité moyenne, tandis que Miller, Young, Torres, McCoy et Kwartner (2005) observent des variations plus modestes, non significatives, à la suite d'un autre programme. D'autres études seront nécessaires pour déterminer si le fait que les variables des échelles Stable-2000/Stable-2007 soient influencées par les programmes de traitement se traduit par une réduction significative du risque de récidive. La plupart des évaluations du progrès accompli durant le traitement ont peu de rapport avec la récidive (Hanson et Morton-Bourgon, 2005). On trouve toutefois des études qui montrent le contraire. Ainsi, Beech, Erikson, Friendship et Ditchfield (2001) et Marques, Wiederanders, Day, Nelson et van Ommeren (2005) observent que les méthodes structurées d'évaluation empirique des progrès réalisés grâce au traitement ont un rapport modéré avec la récidive sexuelle. Comme les évaluations structurées du risque fondées sur la recherche empirique sont souvent supérieures aux évaluations cliniques non structurées, il est probable qu'en misant davantage sur la structure, on puisse accroître la validité des évaluations post-traitement.

La présente étude a largement fait valoir l'avantage d'utiliser des méthodes structurées d'évaluation du risque fondées sur la recherche empirique. Lorsque les agents se voyaient offrir l'occasion d'apporter des ajustements non structurés aux évaluations du risque (dérogation, facteurs aigus uniques), soit que ces ajustements ne changeaient rien (facteurs aigus uniques), soit qu'ils diminuaient la valeur prédictive des scores initiaux (dérogation). Cela ne veut pas dire qu'on n'accorde pas d'importance à l'observation compétente des caractéristiques sociales. Les agents doivent se servir de leur jugement professionnel pour évaluer tous les facteurs stables et aigus. Toutefois, sans éléments d'information, on ne peut pas s'attendre que les agents de surveillance (ou les concepteurs de test) sachent quelle est la meilleure façon de combiner ces facteurs en vue de faire une évaluation globale du risque. Dans cette étude, la plupart des éléments initiaux étaient significativement associés au risque de récidive, mais si l'on tient compte de données de base (p. ex. distributions de scores, taux de récidive), on peut accroître la validité prédictive en apportant des changements relativement mineurs aux méthodes de cotation et de pondération.

La faiblesse de la validité prédictive des éléments concernant les attitudes tolérantes à l'égard de l'agression sexuelle est une observation qui était imprévue. Les attitudes occupent une grande place dans les théories sur la délinquance sexuelle (Malamuth, 2003; Ward et Siegert, 2002) et dans les recommandations touchant l'évaluation des risques (Beech, Fisher et Thornton, 2003). Or, les données empiriques établissant un lien entre les attitudes et la récidive sexuelle sont peu convaincantes. Dans leur méta-analyse, Hanson et Morton-Bourgon (2004) observent que la catégorie générale « attitudes sexuelles déviantes » a un lien faible mais significatif avec la récidive sexuelle, mais qu'aucun des éléments de cette catégorie (p. ex. attitudes propices à l'agression d'enfants) n'est significativement associé à la récidive. On peut penser que les attitudes sont un élément important dans le processus de récidive, mais il reste encore à définir la meilleure méthode pour les évaluer.

Les variables stables semblent contribuer de façon significative à l'évaluation du risque pour ce qui est des types de délinquants les plus courants (violeur, agresseur d'enfants). Pour des groupes particuliers de délinquants, la récidive est prédite par les variables statiques, mais non par les variables stables (c'est le cas des délinquants autochtones, des personnes accusant un retard de développement et des personnes ayant des troubles psychiatriques). On ignore les raisons de cette lacune, mais d'autres tests s'imposent avant que l'on puisse tirer des conclusions claires. En règle générale, les facteurs de risque qui servent à prédire la récidive générale chez les délinquants non autochtones serviront aussi à prédire la récidive chez les Autochtones (Rugge, 2006) et les délinquants souffrant de troubles mentaux (Bonta, Law et Hanson, 1998). On peut penser que la délinquance sexuelle est liée à des facteurs de risque différents pour ces groupes, ou encore que les évaluateurs ont de la difficulté à distinguer correctement les besoins criminogènes et non criminogènes à cause de certains aspects de la description sociale de ces groupes.

La valeur prédictive relativement faible des variables statiques et des variables stables pour l'échantillon de l'Alaska et de l'Iowa a de quoi surprendre. La Statique-99 révèle un rapport avec la récidive qui va de modéré à élevé pour diverses entités administratives, y compris 10 États américains ( $d$  moyen = 0,69; Hanson et Morton-Bourgon, 2007). L'écart s'explique peut-être par les traits inconnus des délinquants ou les méthodes de surveillance qui ont été appliquées (p. ex., interventions particulièrement efficaces en ce qui regarde les cas à priorité élevée), ou encore par les lacunes des sources d'information sur la récidive. Dans ces administrations, les données sur la récidive sont tirées principalement des registres des systèmes correctionnels des États. Bien que l'on s'attende que ces registres indiquent fidèlement les nouvelles infractions commises par le délinquant qui est sous surveillance, il est peu probable qu'ils rendent compte des infractions commises à l'extérieur de l'État après l'expiration du mandat.

La forte valeur prédictive observée pour les évaluations faites par les agents dits « consciencieux » (c'est-à-dire ceux ayant fourni toute l'information demandée) montre elle aussi que la qualité des enregistrements peut influencer sensiblement sur les résultats. L'analyse de fiabilité n'a révélé aucun problème fondamental du côté des évaluateurs; toutefois, les cas choisis pour cette analyse provenaient du groupe de dossiers pour lequel nous pensions disposer de données complètes. En voulant augmenter le nombre de cotations des facteurs statiques, stables et aigus à inclure dans l'analyse de fiabilité, nous aurions par inadvertance fait en sorte que les enregistrements fournis par les agents les plus consciencieux soient surreprésentés dans l'échantillon.

Un autre résultat inattendu de notre étude est que les facteurs « aigus » semblent mesurer des caractéristiques relativement durables, au lieu d'avoir uniquement un rapport avec le moment de la récidive. La dernière évaluation en date des facteurs aigus contribue de façon significative à l'évaluation du risque, mais la moyenne des évaluations des facteurs aigus des six derniers mois est un prédicteur de la récidive encore plus efficace. En agrégeant les cotes de facteurs aigus, on pourrait accroître la validité prédictive du fait que l'on augmente le degré de fiabilité de l'évaluation des traits de personnalité durables (Epstein, 1979). Même en supposant un degré de fiabilité de 100 %, il est raisonnable de s'attendre que le délinquant qui a toujours refusé de coopérer dans le cadre de la surveillance présente un risque plus élevé que celui qui a dévié une seule fois. Par conséquent, l'évaluation des facteurs aigus devrait probablement être vue comme l'expression courante des difficultés de la vie, qui peuvent être chroniques ou non. La méthode d'examen des facteurs aigus que nous proposons repose sur la dernière évaluation en date, mais il se peut que d'autres méthodes aient une plus grande valeur prédictive (p. ex. moyenne mobile). Cela dit, la meilleure méthode pour étudier les facteurs utilisés dans les évaluations de risque et qui évoluent rapidement reste à définir (Hanson, 2005).

Dans l'ensemble, cette étude démontre de façon exceptionnelle l'avantage de combiner les facteurs de risque statiques, stables et aigus aux fins de la surveillance communautaire des délinquants sexuels. Lorsqu'ils sont utilisés correctement, les instruments d'évaluation ont une valeur prédictive aussi élevée, sinon plus élevée que celle observée pour d'autres méthodes reconnues d'évaluation du risque chez les délinquants sexuels. Toutefois, d'autres études seront nécessaires pour déterminer dans quelle mesure les variables stables et aiguës peuvent influencer sur le risque de récidive. En ce qui concerne les facteurs stables, on peut penser qu'il faut suivre le comportement d'un individu pendant plusieurs années avant de pouvoir évaluer avec exactitude les changements. Si l'on veut déterminer les facteurs associés au moment réel de la récidive qui évoluent rapidement (c.-à-d. les facteurs vraiment aigus), on devra peut-être faire des évaluations à un rythme plus fréquent que dans la présente étude (quotidiennement plutôt que mensuellement).

Les études à venir pourraient avantageusement examiner différentes méthodes d'évaluation des facteurs stables et aigus. Dans la présente étude, les éléments étaient évalués par les agents de surveillance communautaire à la suite d'une interview structurée et d'une analyse de dossier. Cependant, il est tout à fait probable que l'on puisse améliorer la fiabilité et la validité des données d'évaluation grâce à des analyses plus complètes et à des tests spécialisés (p. ex. les évaluations phallométriques). Il serait également utile de savoir jusqu'à quel point les résultats de notre étude peuvent s'appliquer à d'autres champs que la surveillance communautaire (p. ex. institutions, évaluations post-traitement, décisions en matière de libération conditionnelle).

## **Recommandations**

Les instruments d'origine Stable-2000 et Aigu-2000 présentent des niveaux de fiabilité et de validité acceptables, et il est justifié de continuer à les utiliser lorsqu'un changement de méthode serait trop coûteux. Nous recommandons toutefois d'utiliser les versions révisées Stable-2007 et Aigu-2007. Celles-ci ont une plus grande validité prédictive que les versions d'origine et elles ne sont pas plus difficiles à administrer. Si, pour des raisons de logistique, les évaluateurs continuent d'utiliser les éléments de la Stable-2000, nous leur recommandons fortement d'appliquer les règles établies empiriquement pour définir les catégories de besoins et combiner les éléments. Les administrations qui n'ont pas encore adopté une méthode d'évaluation du risque de récidive chez les délinquants sexuels auront intérêt à envisager sérieusement l'approche décrite dans ce rapport.

La précision inégale des évaluations du risque produites par les différents agents donne à penser que la formation et la surveillance doivent être des aspects importants dans la mise en œuvre de méthodes d'évaluation des facteurs stables et aigus. Même si les futurs évaluateurs auront reçu une formation structurée, il est à espérer qu'ils démontrent leur capacité à utiliser le système de cotation avant de le mettre en application sur le terrain.

Les évaluations de risque contribuent à la sécurité de la collectivité dans la mesure où elles proposent les bonnes interventions. Par conséquent, les administrations qui appliquent des méthodes d'évaluation du risque de récidive doivent aussi mettre en œuvre un programme de formation en stratégies d'intervention empiriquement justifiables. Bien que l'efficacité des programmes d'intervention auprès des délinquants sexuels fasse encore l'objet de débats (Comité de collaboration sur les données collectives, 2007), on dispose déjà de beaucoup d'informations sur les interventions qui permettent de réduire les taux de récidive violente et de récidive générale (Andrews et Bonta, 2006, chapitre 10). Étant donné que les délinquants sexuels ont plus de chances de commettre une infraction non sexuelle s'ils récidivent, il n'y a pas de raison de croire que des programmes d'intervention semblables ne pourraient pas servir à réduire le risque de récidive chez les délinquants sexuels.

## Bibliographie

- ANDREWS, D. A. et J. S. BONTA. *The psychology of criminal conduct* (4<sup>e</sup> éd.), Cincinnati (OH), Anderson, 2006.
- BEECH, A., ERIKSON, M., FRIENDSHIP, C. et J. DITCHFIELD. *A six-year follow-up of men going through probation-based sex offender treatment programmes* (conclusions n° 144), Londres (R.-U.), Home Office, 2001.
- BEECH, A. R., FISHER, D. D. et D. THORNTON. « Risk assessment of sex offenders », *Professional Psychology: Research and Practice*, n° 34 (2003), pp. 339-352.
- BEECH, A., FRIENDSHIP, C., ERIKSON, M. et R. K. HANSON. « The relationship between static and dynamic risk factors and reconviction in a sample of U.K. child abusers », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, n° 14 (2002), pp. 155-167.
- BONTA, J., LAW, M. et R. K. HANSON. « The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: A meta-analysis », *Psychological Bulletin*, n° 123 (1998), pp. 123-142.
- Comité de collaboration sur les données collectives. « Recherche sur l'efficacité des programmes de traitement pour délinquants sexuels : lignes directrices du CCDCR aux fins d'évaluation », *Partie 1 : Introduction et aperçu*. (Rapport pour spécialistes n° 2007-02), Ottawa, Sécurité publique Canada, 2007.
- CORTONI, F. et R. K. HANSON. *Examen des taux de récidive chez les délinquantes sexuelles adultes*, (Rapport n° R-169), Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2005.
- EPSTEIN, S. « The stability of behavior: I. On predicting most of the people much of the time », *Journal of Personality and Social Psychology*, n° 37 (1979), pp. 1097-1126.
- HANSON, R. K. « Stability and change: Dynamic risk factors for sexual offenders », dans W. L. MARSHALL, Y. M. FERNANDEZ, L. E. MARSHALL et G. A. SERRAN (dir.), *Sexual offender treatment: Issues and controversies*, pp. 17-31, West Sussex (R.-U.), John Wiley, 2005.
- HANSON, R. K. et M. T. BUSSIÈRE. « Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, n° 66 (1998), pp. 348-362.
- HANSON, R. K., GIZZARELLI, R. et H. SCOTT. « The attitudes of incest offenders: Sexual entitlement and acceptance of sex with children », *Criminal Justice and Behavior*, n° 21 (1994), pp. 187-202.
- HANSON, R. K. et A. J. R. HARRIS. « Where should we intervene? Dynamic predictors of sex offense recidivism », *Criminal Justice and Behavior*, n° 27 (2000), pp. 6-35.
- HANSON, R. K. et A. J. R. HARRIS. « A structured approach to evaluating change among sexual offenders », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, n° 13 (2001), pp. 105-122.

- HANSON, R. K. et K. MORTON-BOURGON. *Les prédicteurs de la récidive sexuelle : une méta-analyse à jour*, (Rapport pour spécialistes n° 2004-02), Ottawa, Sécurité publique et protection civile Canada, 2004.
- HANSON, R. K. et K. E. MORTON-BOURGON. « The characteristics of persistent sexual offenders: A meta-analysis of recidivism studies », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, n° 73 (2205), pp. 1154-1163.
- HANSON, R. K. et K. E. MORTON-BOURGON. *L'exactitude des évaluations du risque de récidive chez les délinquants sexuels : une méta-analyse*, (Rapport pour spécialistes; n° 2007-01), Ottawa, Sécurité publique et protection civile Canada, 2007.
- HANSON, R. K. et D. THORNTON. « Improving risk assessments for sex offenders: A comparison of three actuarial scales », *Law and Human Behavior*, n° 24 (2000), pp. 119-136.
- HARRIS, A. J. R. et R. K. HANSON. *La récidive sexuelle : d'une simplicité trompeuse*, (Rapport pour spécialistes n° 2004-03), Ottawa, Sécurité publique et protection civile Canada, 2004.
- HARRIS, A., PHENIX, A., HANSON, R.K. et D. THORNTON. *Statique-99, règles de codage révisées 2003*, Ottawa, ministère du Solliciteur général du Canada, 2003.
- Information Management Services, Inc. *Interactive Power Program* [Computer software], Rockville, MD, Auteur, 1994.
- MALAMUTH, N. M. « Criminal and noncriminal sexual aggressors: Integrating psychopathy in hierarchical-mediational confluence model », dans R. A. Prentky, E. S. Janus et M. C. Seto (dir.), *Sexually coercive behavior: Understanding and management*, pp. 33-58, Annals of the New York Academy of Sciences, vol. 989, 2003.
- MARQUES, J. K., WIEDERANDERS, M., DAY, D. M., NELSON, C. et A. VAN OMMEREN. « Effects of a relapse prevention program on sexual recidivism: Final results from California's Sex Offender Treatment and Evaluation Project (SOTEP) », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, n° 17 (2005), pp. 79-107.
- MILLER, H. A., YOUNG, B. A., TORRES, A., MCCOY, W. et P. KWARTNER. *The utility of the Sexual Offender Needs Assessment Rating scale (SONAR) in a prison-based treatment program*, conférence présentée à la 24<sup>e</sup> Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, Salt Lake City (UT), novembre 2005.
- NUNES, K. L. et F. CORTONI. *The utility of psychometric measures in assessing treatment change*, conférence présentée à la 24<sup>e</sup> Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, Salt Lake City (UT), novembre 2005.
- PROULX, J., MCKIBBEN, A. et R. LUSIGNAN. « Relationship between affective components and sexual behaviors in sexual aggressors », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, n° 8 (1996), pp. 279-289.

- QUINSEY, V. L., COLEMAN, G., JONES, B. et I. ALTROWS. « Proximal antecedents of eloping and reoffending among supervised mentally disordered offenders », *Journal of Interpersonal Violence*, n° 12 (1997), pp. 794-813.
- RUGGE, T. *Évaluation du risque présenté par les délinquants autochtones de sexe masculin : une perspective 2006*, (Rapport pour spécialistes n° 2006-01), Ottawa, Sécurité publique et Protection civile Canada, 2006.
- THORNTON, D. « Constructing and testing a framework for dynamic risk assessment », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, n° 14 (2002), pp. 139-153.
- WARD, T. et R. J. SIEGERT. « Toward a comprehensive theory of child sexual abuse: A theory knitting perspective », *Psychology, Crime, & Law*, n° 8 (2002), pp. 319-351.
- WILSON, R. J. « Emotional congruence in sexual offenders against children », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, n° 11 (1999), pp. 33-47.



## **Annexes**



## Annexe 1

### STABLE-2000 – Feuille de cotation

Attribuez une cote à chacun des six principaux domaines. Dans les sections 2, 3, 4, 6, la cote la plus élevée parmi les cotes de sous-section est le score pour toute la section.

Nom du sujet : \_\_\_\_\_

- 1. Influences sociales importantes . . . . .**  
(Voir la page 7 du manuel de codage des facteurs stables pour obtenir des instructions)

- 2. Problèmes sur le plan de l'intimité**  
Amants/partenaires intimes  
Identification émotive aux enfants  
Hostilité à l'égard des femmes  
Solitude/isolement/rejet social en général  
Absence d'empathie à l'égard d'autrui


- 3. Maîtrise de soi sur le plan sexuel**  
Libido/préoccupations sexuelles  
Recours au sexe comme mécanisme d'adaptation  
Intérêts sexuels déviants


- 4. Attitudes tolérantes à l'égard de l'agression sexuelle**  
Droit au sexe  
Attitudes face au viol  
Attitudes propices à l'agression d'enfants


- 5. Coopération dans le cadre de la surveillance. . . . .**

- 6. Maîtrise de soi en général**  
Gestes impulsifs  
Faibles aptitudes cognitives pour la résolution de problèmes  
Émotions négatives/hostilité


**Additionnez les six grandes cases pour obtenir le score total**

_____
<b>12</b>

## Annexe 2

### Règles de combinaison des facteurs statiques et des facteurs stables

Catégories de risque de la Statique-99	Règles proposées initialement		Règles fondées sur des données empiriques	
	Catégories de besoins de la Stable-2000	Cote de priorité Statique/Stable	Catégories de besoins de la Stable-2000 ou de la Stable-2007	Cote de priorité Statique/Stable
Faible	Faibles Moyens Élevés	Faible Faible Moyenne-faible	Faibles Moyens Élevés	Faible Faible Moyenne-faible
Faible-moderé	Facteurs de risque nuls Faibles Moyens Élevés	Faible Moyenne-faible Moyenne-faible Moyenne-élevée	Faibles Moyens Élevés	Faible Moyenne-faible Moyenne-élevée
Moderé-élevé	Faibles Moyens Élevés	Moyenne-faible Moyenne-élevée Élevée	Faibles Moyens Élevés	Moyenne-faible Moyenne-élevée Élevée
Élevé	Faibles Moyens Élevés	Moyenne-élevée Moyenne-élevée Élevée	Faibles Moyens Élevés	Élevée Élevée Très élevée

Catégories de besoins initiales (proposées) :

Stable-2000 – Faibles (0-4), Moyens (5 – 8), Élevés (9 – 12).

Catégories de besoins reposant sur des données empiriques :

Stable-2000 – Faibles (0-2), Moyens (3-7), Élevés (8 – 12).

Stable-2007 – Faibles (0-3), Moyens (4 – 11), Élevés (12 – 26).

### Annexe 3

#### Répartition des facteurs de risque stables (première évaluation)

Éléments de l'échelle Stable-2000	Facteurs de risque STABLES		
	% de cas avec une cote de "0" pour cette section ou sous-section (taille de l'éch.)	% de cas avec une cote de "1" pour cette section ou sous-section (taille de l'éch.)	% de cas avec une cote de "2" pour cette section ou sous-section (taille de l'éch.)
<b>1) Influences sociales importantes*</b> (cote moyenne de la section = 0,56; <i>é.t.</i> = 0,74)	58,6 % (472)	26,6 % (214)	14,7 % (118)
<b>2) Problèmes sur le plan de l'intimité</b> (cote moyenne de la section = 1,50; <i>é.t.</i> = 0,69)	11,2 % (90)	27,6 % (222)	61,2 % (493)
• Amants/partenaires intimes	26,1 % (210)	20,4 % (164)	53,5 % (431)
• Identification émotive aux enfants*	70,4 % (567)	24,7 % (199)	4,7 % (38)
• Hostilité à l'égard des femmes*	70,1 % (564)	23,9 % (192)	5,8 % (47)
• Solitude/isolement/rejet social en général	40,2 % (324)	40,5 % (326)	19,3 % (155)
• Absence d'empathie à l'égard d'autrui*	57,1 % (460)	32,2 % (259)	10,6 % (85)
<b>3) Maîtrise de soi sur le plan sexuel</b> (cote moyenne de la section = 0,92; <i>é.t.</i> = 0,78)	34,9 % (281)	38,6 % (311)	26,5 % (213)
• Libido/préoccupations sexuelles*	55,0 % (443)	33,5 % (270)	11,3 % (91)
• Recours au sexe comme mécanisme d'adaptation*	64,1 % (516)	22,4 % (180)	13,4 % (108)
• Intérêts sexuels déviants	59,4 % (478)	25,6 % (206)	15,0 % (121)
<b>4) Attitudes tolérantes à l'égard de l'agression sexuelle</b> (cote moyenne de la section = 0,79; <i>é.t.</i> = 0,66)	34,3 % (276)	52,4 % (422)	13,3 % (107)
• Droit au sexe*	57,4 % (462)	34,2 % (275)	8,3 % (67)
• Attitude tolérante à l'égard du viol (adultes)	67,5 % (543)	29,6 % (238)	3,0 % (24)
• Attitude propice à l'agression d'enfants*	64,6 % (520)	29,6 % (238)	5,7 % (46)
<b>5) Coopération dans le cadre de la surveillance</b> (cote moyenne de la section = 0,39; <i>é.t.</i> = 0,65)	69,8 % (562)	21,2 % (171)	8,9 % (72)
<b>6) Maîtrise de soi en général</b> (cote moyenne de la section = 1,02; <i>é.t.</i> = 0,75)	27,0 % (217)	44,0 % (354)	29,1 % (234)
• Gestes impulsifs	56,8 % (457)	28,4 % (229)	14,8 % (119)
• Faibles aptitudes cognitives pour la résolution de problèmes	43,2 % (348)	38,4 % (309)	18,4 % (148)
• Émotions négatives/hostilité	64,0 % (515)	26,8 % (216)	9,2 % (74)
<b>Éléments révisés pour l'échelle Stable-2007</b>			
• Stabilité dans les relations	23,0 % (182)	43,1 % (342)	33,9 % (269)
• Identification émotive aux enfants	80,8 % (645)	15,4 % (123)	3,8 % (30)
• Intérêts sexuels déviants	42,9 % (339)	40,7 % (322)	16,4 % (130)

La somme des pourcentages peut ne pas évaluer 100 à cause de l'arrondissement.

\*NOTA : données manquantes pour cette section ou sous-section.

## Annexe 4

### STABLE-2007 – Feuille de cotation

Nom du sujet : \_\_\_\_\_

Lieu de la cotation : \_\_\_\_\_

Date de la cotation : \_\_\_\_\_ Nom de l'évaluateur : \_\_\_\_\_

Élément coté	Notes	Total Section
Influences sociales importantes		
Capacité de stabilité dans ses relations		
Identification émotive aux enfants	(Coter cet élément uniquement pour l'agresseur d'enfants de 13 ans ou moins)	
Hostilité à l'égard des femmes		
Rejet social en général		
Absence d'empathie à l'égard d'autrui		
Gestes impulsifs		
Faibles aptitudes cognitives pour la résolution de problèmes		
Émotions négatives		
Libido Préoccupations sexuelles		
Recours au sexe comme mécanisme d'adaptation		
Intérêts sexuels déviants		
<p>Rémission possible des « intérêts sexuels déviants » : Un délinquant qui a reçu une cote de « 2 » pour cet élément sur la base de faits avérés peut voir cette cote réduite de un point si les conditions suivantes sont réunies : le délinquant entretient une relation consensuelle satisfaisante avec une personne d'âge convenable depuis au moins un an, tandis qu'il est encore « exposé au risque d'être impliqué dans un incident » au sein de la collectivité, et il n'a montré aucun indice d'intérêt sexuel déviant depuis 2 ans. Si l'existence de cette relation est confirmée par un tiers indépendant et crédible et que les conditions ci-dessus sont satisfaites, vous pouvez soustraire « 1 » dans cette case, ce qui réduira d'autant le score total du délinquant.</p>		
Coopération dans le cadre de la surveillance		
<p>Additionnez les cases pour obtenir le score total (Score sur 24 pour ceux qui n'ont pas agressé d'enfant)</p>		<p>_____</p> <p><b>26</b></p>

Fourchettes d'interprétation : 0 – 3 = Faible, 4 – 11 = Moyen, 12+ = Élevé

## Annexe 5

### Taux de récidive à trois ans selon les échelles Statique/Stable-2000 – version initiale

Niveau de risque	n (%)	Type de récidive														
		Sexuelle			Sexuelle de toutes sortes			Avec violence			Criminelle de toutes sortes			De toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)		
		%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
1	200 (25,3)	<b>2,4</b>	0,0	4,7	<b>4,6</b>	1,5	7,8	<b>5,8</b>	2,3	9,3	<b>8,4</b>	4,2	12,5	<b>15,6</b>	10,2	21,0
2	359 (45,4)	<b>5,0</b>	2,7	7,4	<b>6,8</b>	4,1	9,5	<b>10,2</b>	6,9	13,4	<b>15,8</b>	11,8	19,8	<b>24,5</b>	19,8	29,2
3	176 (22,3)	<b>15,1</b>	9,5	20,8	<b>19,9</b>	13,6	26,1	<b>26,5</b>	19,5	33,5	<b>37,2</b>	29,6	44,9	<b>53,3</b>	45,4	61,2
4	55 (7,0)	<b>18,7</b>	8,2	29,2	<b>22,4</b>	11,2	33,6	<b>35,7</b>	22,8	48,7	<b>39,4</b>	26,2	52,6	<b>49,7</b>	36,3	63,0
Total	790 (100)	<b>7,6</b>	5,6	9,5	<b>10,3</b>	8,0	12,5	<b>14,5</b>	12,0	17,1	<b>20,4</b>	17,4	23,4	<b>30,4</b>	27,0	33,8

## Annexe 6

### Taux de récidive à trois ans selon les échelles Statique/Stable-2000 – version révisée

Niveau de risque	n (%)	Type de récidive											
		Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes		Avec violence		Criminelle de toutes sortes		De toutes sortes			
		%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %		
1	250 (31,5)	<b>1,9</b>	0,0 3,7	<b>3,6</b>	1,2 6,2	<b>4,6</b>	1,8 7,4	<b>9,1</b>	5,2 12,9	<b>15,2</b>	10,4 20,0		
2	245 (30,9)	<b>4,3</b>	1,7 7,0	<b>6,4</b>	3,3 9,6	<b>10,5</b>	6,5 14,5	<b>14,5</b>	9,9 19,1	<b>24,4</b>	18,8 30,0		
3	169 (21,3)	<b>9,8</b>	5,0 14,5	<b>14,9</b>	9,2 20,6	<b>20,7</b>	14,1 27,3	<b>30,7</b>	23,2 38,2	<b>43,4</b>	35,3 51,4		
4	84 (10,6)	<b>22,2</b>	12,7 31,7	<b>23,4</b>	13,8 33,1	<b>29,3</b>	19,0 39,5	<b>36,9</b>	26,0 47,8	<b>48,2</b>	36,9 59,6		
5	45 (5,7)	<b>20,7</b>	8,6 32,8	<b>25,2</b>	13,0 38,1	<b>39,8</b>	24,9 54,6	<b>44,3</b>	29,2 59,4	<b>63,3</b>	49,0 77,7		
Total	793 (100)	<b>7,5</b>	5,6 9,5	<b>10,2</b>	8,0 12,4	<b>14,5</b>	11,9 17,1	<b>20,4</b>	17,4 23,3	<b>30,3</b>	26,9 33,7		

## Annexe 7

### Taux de récidive à trois ans selon les échelles Statique/Stable-2007

Niveau de risque	n (%)	Type de récidive														
		Sexuelle			Sexuelle de toutes sortes			Avec violence			Criminelle de toutes sortes			De toutes sortes		
		%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
1	278 (35,1)	<b>2,0</b>	0,3	3,8	<b>3,6</b>	1,3	6,0	<b>4,8</b>	2,1	7,5	<b>9,2</b>	5,6	12,8	<b>15,1</b>	10,6	19,6
2	224 (28,3)	<b>4,3</b>	1,5	7,1	<b>6,2</b>	2,9	9,4	<b>10,7</b>	6,4	14,9	<b>14,8</b>	9,8	19,7	<b>25,2</b>	19,2	31,2
3	157 (19,8)	<b>9,2</b>	4,4	14,0	<b>14,1</b>	8,3	19,9	<b>20,0</b>	13,2	26,7	<b>30,6</b>	22,9	38,2	<b>44,5</b>	36,1	52,9
4	84 (10,6)	<b>22,0</b>	12,6	31,3	<b>25,8</b>	15,9	35,6	<b>31,9</b>	21,4	42,4	<b>36,8</b>	25,9	47,6	<b>47,4</b>	36,2	58,6
5	49 (6,2)	<b>23,2</b>	11,1	35,3	<b>27,3</b>	14,6	40,0	<b>38,7</b>	24,5	52,8	<b>47,2</b>	32,6	61,7	<b>64,5</b>	50,8	78,2
Total	792 (100)	<b>7,6</b>	5,6	9,5	<b>10,2</b>	8,0	12,5	<b>14,5</b>	11,9	17,1	<b>20,4</b>	17,4	23,3	<b>30,4</b>	27,0	33,7

## Annexe 8

### Taux de récidive sexuelle selon la catégorie de risque – échelles Statique/Stable-2007

Catégorie de risque	Taille de l'échantillon (%)	Récidive sexuelle				Récidive sexuelle de toutes sortes			
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	1 an	2 ans	3 ans	4 ans
1	278 (35,1)	0,7	1,1	2,0	2,0	1,5	2,2	3,6	3,6
2	224 (28,3)	2,2	3,7	4,3	4,3	4,1	5,5	6,2	6,2
3	157 (19,8)	3,8	6,6	9,2	9,2	5,7	10,5	14,1	14,1
4	84 (10,6)	13,2	17,1	22,0	22,0	15,6	20,8	25,8	25,8
5	49 (6,2)	14,3	20,8	23,2	26,6	18,4	24,8	27,3	30,6
Total	792 (100)	4,0	5,9	7,6	7,8	5,6	8,2	10,2	10,5

## Annexe 9

### Taux de récidive avec violence et taux de récidive générale selon la catégorie de risque – échelles Statique/Stable-2007

Catégorie de risque	Taille de l'échantillon (%)	Récidive avec violence				Récidive criminelle de toutes sortes				Récidive de toutes sortes			
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	1 an	2 ans	3 ans	4 ans
0	278 (35,1)	1,5	3,4	4,8	4,8	3,7	6,4	9,2	9,2	7,3	10,9	15,1	15,1
1	224 (28,3)	5,4	8,8	10,7	12,6	8,1	11,1	14,8	14,8	14,4	20,8	25,2	27,3
2	157 (19,8)	7,6	13,8	20,0	20,0	14,6	24,4	30,6	31,9	24,2	34,6	44,5	47,3
3	84 (10,6)	16,7	25,6	31,9	31,9	21,4	30,4	36,8	39,0	31,0	42,5	47,4	47,4
4	49 (6,2)	20,4	31,2	38,7	42,0	26,5	37,3	47,2	47,2	44,9	57,6	64,5	67,4
Total	792 (100)	6,6	11,2	14,5	15,3	10,4	15,8	20,4	20,9	17,6	24,8	30,4	31,7

## Annexe 10

### Validité prédictive par sous-groupe

		Type de récidive																	
		Sexuelle			Sexuelle de toutes sortes			Avec violence			Criminelle de toutes sortes			Criminelle de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération))					
		ROC	IC à 95 %		ROC	IC à 95 %		ROC	IC à 95 %		ROC	IC à 95 %		ROC	IC à 95 %				
<b>Total</b>		Taux de récidive			7,2 % (57 / 793)			9,7 % (77 / 793)			13,7 % (109 / 793)			19,3 % (153 / 793)			29,2 % (232 / 793)		
	Statique-99 ( <i>n</i> = 972)	<b>0,74</b>	0,67	0,80	<b>0,69</b>	0,63	0,74	<b>0,71</b>	0,66	0,76	<b>0,70</b>	0,66	0,74	<b>0,69</b>	0,66	0,73			
	Stable-2000 ( <i>n</i> = 799)	<b>0,64</b>	0,56	0,71	<b>0,66</b>	0,59	0,72	<b>0,65</b>	0,59	0,70	<b>0,64</b>	0,59	0,69	<b>0,67</b>	0,63	0,71			
	Stable-2007 ( <i>n</i> = 792)	<b>0,67</b>	0,59	0,74	<b>0,69</b>	0,63	0,75	<b>0,66</b>	0,61	0,72	<b>0,66</b>	0,61	0,71	<b>0,69</b>	0,65	0,73			
	Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 793)	<b>0,71</b>	0,64	0,78	<b>0,69</b>	0,62	0,75	<b>0,70</b>	0,64	0,75	<b>0,69</b>	0,64	0,74	<b>0,69</b>	0,65	0,73			
	Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 793)	<b>0,75</b>	0,68	0,81	<b>0,71</b>	0,65	0,77	<b>0,72</b>	0,67	0,77	<b>0,70</b>	0,65	0,74	<b>0,70</b>	0,66	0,74			
	Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 792)	<b>0,76</b>	0,69	0,82	<b>0,73</b>	0,67	0,79	<b>0,72</b>	0,67	0,77	<b>0,70</b>	0,66	0,75	<b>0,70</b>	0,66	0,74			
<b>Agresseur d'enfants extra-familial</b>		Taux de récidive			7,4 % (15 / 202)			11,9 % (24 / 202)			13,9 % (28 / 202)			17,3 % (35 / 202)			31,2 % (63 / 202)		
	Statique-99 ( <i>n</i> = 252)	<b>0,74</b>	0,62	0,87	<b>0,68</b>	0,57	0,79	<b>0,75</b>	0,66	0,84	<b>0,74</b>	0,65	0,82	<b>0,71</b>	0,64	0,78			
	Stable-2000 ( <i>n</i> = 203)	<b>0,70</b>	0,55	0,86	<b>0,69</b>	0,57	0,81	<b>0,72</b>	0,61	0,82	<b>0,70</b>	0,61	0,80	<b>0,70</b>	0,62	0,78			
	Stable-2007 ( <i>n</i> = 202)	<b>0,74</b>	0,60	0,89	<b>0,76</b>	0,65	0,86	<b>0,76</b>	0,66	0,86	<b>0,74</b>	0,65	0,84	<b>0,74</b>	0,67	0,81			
	Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 202)	<b>0,75</b>	0,60	0,89	<b>0,73</b>	0,61	0,84	<b>0,77</b>	0,66	0,88	<b>0,76</b>	0,66	0,85	<b>0,74</b>	0,66	0,82			
	Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 202)	<b>0,75</b>	0,62	0,88	<b>0,73</b>	0,62	0,84	<b>0,77</b>	0,68	0,87	<b>0,77</b>	0,68	0,85	<b>0,76</b>	0,69	0,83			
	Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 202)	<b>0,77</b>	0,64	0,90	<b>0,76</b>	0,65	0,86	<b>0,77</b>	0,67	0,86	<b>0,76</b>	0,68	0,85	<b>0,76</b>	0,69	0,83			

## Annexe 10 (suite)

		Type de récidive											
		Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes		Avec violence		Criminelle de toutes sortes		Criminelle de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)			
		ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %		
<b>Auteur d'actes incestueux</b>													
	Taux de récidive	1,7 % (3 / 180)		5,0 % (9 / 180)		4,4 % (8 / 180)		8,3 % (15 / 180)		18,3 % (33 / 180)			
Statique-99 ( <i>n</i> = 206)		<b>0,48</b>	0,16 0,80	<b>0,59</b>	0,42 0,75	<b>0,66</b>	0,49 0,82	<b>0,61</b>	0,47 0,75	<b>0,65</b>	0,56 0,74		
Stable-2000 ( <i>n</i> = 180)		<b>0,64</b>	0,34 0,94	<b>0,71</b>	0,51 0,92	<b>0,74</b>	0,59 0,89	<b>0,64</b>	0,50 0,77	<b>0,67</b>	0,58 0,77		
Stable-2007 ( <i>n</i> = 180)		<b>0,57</b>	0,43 0,71	<b>0,70</b>	0,53 0,86	<b>0,70</b>	0,56 0,83	<b>0,62</b>	0,50 0,75	<b>0,64</b>	0,55 0,74		
Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 180)		<b>0,58</b>	0,29 0,86	<b>0,63</b>	0,44 0,82	<b>0,73</b>	0,58 0,89	<b>0,61</b>	0,47 0,76	<b>0,65</b>	0,55 0,75		
Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 180)		<b>0,58</b>	0,30 0,85	<b>0,72</b>	0,44 0,81	<b>0,73</b>	0,58 0,88	<b>0,58</b>	0,43 0,72	<b>0,64</b>	0,54 0,74		
Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 180)		<b>0,58</b>	0,31 0,85	<b>0,65</b>	0,46 0,84	<b>0,73</b>	0,58 0,87	<b>0,58</b>	0,44 0,73	<b>0,64</b>	0,54 0,74		
<b>Violeur</b>													
	Taux de récidive	9,0 % (24 / 267)		10,5 % (28 / 267)		19,1 % (51 / 267)		28,1 % (75 / 267)		27,1 % (75 / 267)			
Statique-99 ( <i>n</i> = 340)		<b>0,70</b>	0,60 0,80	<b>0,69</b>	0,59 0,78	<b>0,66</b>	0,58 0,73	<b>0,66</b>	0,60 0,73	<b>0,69</b>	0,63 0,75		
Stable-2000 ( <i>n</i> = 267)		<b>0,65</b>	0,53 0,76	<b>0,66</b>	0,55 0,77	<b>0,61</b>	0,53 0,70	<b>0,64</b>	0,56 0,71	<b>0,67</b>	0,61 0,74		
Stable-2007 ( <i>n</i> = 267)		<b>0,68</b>	0,56 0,80	<b>0,69</b>	0,58 0,80	<b>0,63</b>	0,55 0,71	<b>0,65</b>	0,58 0,72	<b>0,69</b>	0,63 0,75		
Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 267)		<b>0,68</b>	0,57 0,79	<b>0,67</b>	0,56 0,78	<b>0,61</b>	0,52 0,69	<b>0,65</b>	0,58 0,72	<b>0,67</b>	0,60 0,73		
Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 267)		<b>0,73</b>	0,62 0,83	<b>0,71</b>	0,61 0,81	<b>0,65</b>	0,57 0,73	<b>0,66</b>	0,59 0,73	<b>0,67</b>	0,60 0,74		
Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 267)		<b>0,73</b>	0,62 0,84	<b>0,72</b>	0,61 0,82	<b>0,65</b>	0,58 0,74	<b>0,67</b>	0,60 0,74	<b>0,68</b>	0,62 0,75		

## Annexe 10 (suite)

	Type de récidive									
	Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes		Avec violence		Criminelle de toutes sortes		Criminelle de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)	
	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %
<b>Agresseur – sans attouchements</b>										
Taux de récidive	5,7 % (4 / 70)		5,7 % (4 / 70)		8,6 % (6 / 70)		12,6 % (9 / 70)		17,1 % (12 / 70)	
Statique-99 ( <i>n</i> = 89)	<b>0,74</b>	0,54 0,94	<b>0,67</b>	0,46 0,88	<b>0,66</b>	0,50 0,83	<b>0,65</b>	0,52 0,79	<b>0,71</b>	0,58 0,84
Stable-2000 ( <i>n</i> = 71)	<b>0,40</b>	0,18 0,61	<b>0,40</b>	0,18 0,61	<b>0,48</b>	0,30 0,67	<b>0,57</b>	0,40 0,74	<b>0,67</b>	0,51 0,82
Stable-2007 ( <i>n</i> = 70)	<b>0,51</b>	0,24 0,78	<b>0,51</b>	0,24 0,78	<b>0,53</b>	0,33 0,74	<b>0,64</b>	0,46 0,81	<b>0,73</b>	0,58 0,89
Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 71)	<b>0,63</b>	0,40 0,86	<b>0,63</b>	0,40 0,86	<b>0,67</b>	0,50 0,85	<b>0,68</b>	0,52 0,86	<b>0,74</b>	0,60 0,88
Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 71)	<b>0,76</b>	0,61 0,92	<b>0,76</b>	0,61 0,92	<b>0,70</b>	0,55 0,84	<b>0,65</b>	0,50 0,80	<b>0,76</b>	0,62 0,90
Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 70)	<b>0,80</b>	0,63 0,98	<b>0,80</b>	0,63 0,98	<b>0,72</b>	0,55 0,89	<b>0,70</b>	0,56 0,84	<b>0,80</b>	0,68 0,92
<b>Cas exceptionnels *</b>										
Taux de récidive	13,2 % (15 / 114)		18,4 % (21 / 114)		18,4 % (21 / 114)		27,2 % (31 / 114)		36,0 % (41 / 114)	
Statique-99 ( <i>n</i> = 148)	<b>0,73</b>	0,62 0,84	<b>0,68</b>	0,58 0,78	<b>0,74</b>	0,64 0,84	<b>0,70</b>	0,61 0,79	<b>0,72</b>	0,63 0,80
Stable-2000 ( <i>n</i> = 115)	<b>0,50</b>	0,34 0,66	<b>0,56</b>	0,42 0,70	<b>0,56</b>	0,43 0,70	<b>0,59</b>	0,47 0,70	<b>0,62</b>	0,52 0,73
Stable-2007 ( <i>n</i> = 114)	<b>0,56</b>	0,40 0,72	<b>0,62</b>	0,48 0,75	<b>0,60</b>	0,46 0,73	<b>0,63</b>	0,52 0,75	<b>0,66</b>	0,55 0,76
Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 114)	<b>0,65</b>	0,50 0,80	<b>0,65</b>	0,52 0,77	<b>0,67</b>	0,54 0,80	<b>0,68</b>	0,57 0,79	<b>0,71</b>	0,61 0,81
Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 115)	<b>0,70</b>	0,56 0,84	<b>0,67</b>	0,54 0,79	<b>0,71</b>	0,58 0,84	<b>0,68</b>	0,56 0,79	<b>0,70</b>	0,60 0,80
Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 114)	<b>0,71</b>	0,56 0,86	<b>0,70</b>	0,58 0,82	<b>0,71</b>	0,59 0,84	<b>0,69</b>	0,57 0,80	<b>0,71</b>	0,61 0,81

## Annexe 10 (suite)

		Type de récidive											
		Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes		Avec violence		Criminelle de toutes sortes		Criminelle de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)			
		ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %		
Autochtone													
	Taux de récidive	10,3 % (15 / 155)		12,9 % (20 / 155))		24,5 % (38 / 155))		12,6 % (49 / 155))		51,6 % (80 / 155))			
	Statique-99 ( <i>n</i> = 184)	<b>0,65</b>	0,52 0,78	<b>0,64</b>	0,52 0,76	<b>0,61</b>	0,51 0,71	<b>0,62</b>	0,53 0,71	<b>0,70</b>	0,62 0,77		
	Stable-2000 ( <i>n</i> = 155)	<b>0,58</b>	0,44 0,72	<b>0,57</b>	0,44 0,70	<b>0,55</b>	0,44 0,66	<b>0,59</b>	0,49 0,69	<b>0,61</b>	0,52 0,70		
	Stable-2007 ( <i>n</i> = 155)	<b>0,54</b>	0,38 0,70	<b>0,54</b>	0,40 0,68	<b>0,52</b>	0,41 0,63	<b>0,56</b>	0,47 0,66	<b>0,61</b>	0,52 0,70		
	Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 155)	<b>0,55</b>	0,40 0,70	<b>0,54</b>	0,40 0,68	<b>0,57</b>	0,47 0,68	<b>0,62</b>	0,52 0,71	<b>0,65</b>	0,56 0,74		
	Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 155)	<b>0,58</b>	0,42 0,74	<b>0,57</b>	0,42 0,71	<b>0,57</b>	0,46 0,68	<b>0,60</b>	0,51 0,70	<b>0,67</b>	0,58 0,75		
	Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 155)	<b>0,61</b>	0,45 0,77	<b>0,59</b>	0,45 0,73	<b>0,58</b>	0,47 0,69	<b>0,62</b>	0,52 0,71	<b>0,68</b>	0,60 0,76		
Non-autochtone													
	Taux de récidive	6,6 % (41 / 622)		8,8 % (55 / 622)		11,2 % (70 / 622)		16,2 % (101 / 622)		22,8 % (142 / 622)			
	Statique-99 ( <i>n</i> = 768)	<b>0,75</b>	0,69 0,83	<b>0,70</b>	0,64 0,77	<b>0,74</b>	0,69 0,80	<b>0,72</b>	0,67 0,77	<b>0,69</b>	0,64 0,73		
	Stable-2000 ( <i>n</i> = 622)	<b>0,65</b>	0,56 0,74	<b>0,67</b>	0,59 0,75	<b>0,67</b>	0,60 0,74	<b>0,65</b>	0,60 0,71	<b>0,68</b>	0,63 0,73		
	Stable-2007 ( <i>n</i> = 621)	<b>0,70</b>	0,61 0,79	<b>0,72</b>	0,65 0,79	<b>0,71</b>	0,64 0,77	<b>0,69</b>	0,63 0,74	<b>0,71</b>	0,66 0,75		
	Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 622)	<b>0,76</b>	0,68 0,83	<b>0,73</b>	0,66 0,80	<b>0,74</b>	0,67 0,80	<b>0,71</b>	0,65 0,76	<b>0,69</b>	0,63 0,74		
	Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 622)	<b>0,80</b>	0,73 0,86	<b>0,76</b>	0,69 0,82	<b>0,77</b>	0,71 0,83	<b>0,72</b>	0,67 0,78	<b>0,70</b>	0,65 0,75		
	Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 621)	<b>0,80</b>	0,73 0,86	<b>0,76</b>	0,70 0,83	<b>0,77</b>	0,71 0,83	<b>0,72</b>	0,67 0,78	<b>0,70</b>	0,65 0,76		

## Annexe 10 (suite)

		Type de récidive													
		Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes			Avec violence		Criminelle de toutes sortes		Criminelle de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)				
		ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %				
Canada		Taux de récidive		7,6 % (47 / 614)		9,3 % (57 / 614)			15,1 % (93 / 614)		21,2 % (130 / 614)		26,9 % (165 / 614)		
	Statique-99 ( <i>n</i> = 767)	<b>0,76</b>	0,70 0,83	<b>0,73</b>	0,67 0,80	<b>0,73</b>	0,68 0,78	<b>0,71</b>	0,67 0,76	<b>0,72</b>	0,68 0,76				
	Stable-2000 ( <i>n</i> = 618)	<b>0,64</b>	0,56 0,72	<b>0,66</b>	0,58 0,74	<b>0,68</b>	0,62 0,74	<b>0,67</b>	0,62 0,72	<b>0,69</b>	0,65 0,74				
	Stable-2007 ( <i>n</i> = 613)	<b>0,68</b>	0,60 0,76	<b>0,71</b>	0,63 0,78	<b>0,70</b>	0,64 0,75	<b>0,69</b>	0,64 0,74	<b>0,72</b>	0,68 0,76				
	Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 614)	<b>0,73</b>	0,66 0,80	<b>0,72</b>	0,65 0,79	<b>0,72</b>	0,66 0,77	<b>0,71</b>	0,66 0,76	<b>0,71</b>	0,66 0,76				
	Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 614)	<b>0,78</b>	0,72 0,85	<b>0,76</b>	0,70 0,83	<b>0,75</b>	0,70 0,80	<b>0,72</b>	0,67 0,77	<b>0,73</b>	0,68 0,77				
	Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 613)	<b>0,79</b>	0,72 0,85	<b>0,78</b>	0,71 0,84	<b>0,75</b>	0,70 0,80	<b>0,72</b>	0,67 0,77	<b>0,73</b>	0,69 0,78				
Alaska/Iowa		Taux de récidive		5,6 % (10 / 179)		11,2 % (20 / 179)			8,9 % (16 / 179)		12,8 % (23 / 179)		37,4 % (67 / 179)		
	Statique-99 ( <i>n</i> = 205)	<b>0,56</b>	0,41 0,71	<b>0,50</b>	0,38 0,62	<b>0,61</b>	0,49 0,73	<b>0,63</b>	0,53 0,74	<b>0,59</b>	0,51 0,67				
	Stable-2000 ( <i>n</i> = 181)	<b>0,68</b>	0,52 0,85	<b>0,63</b>	0,50 0,77	<b>0,58</b>	0,42 0,74	<b>0,57</b>	0,44 0,70	<b>0,55</b>	0,46 0,63				
	Stable-2007 ( <i>n</i> = 179)	<b>0,65</b>	0,47 0,84	<b>0,61</b>	0,48 0,74	<b>0,55</b>	0,39 0,72	<b>0,55</b>	0,42 0,68	<b>0,52</b>	0,44 0,61				
	Statique-Stable-2000 ( <i>n</i> = 179)	<b>0,62</b>	0,45 0,80	<b>0,57</b>	0,44 0,71	<b>0,63</b>	0,50 0,77	<b>0,63</b>	0,52 0,74	<b>0,60</b>	0,51 0,68				
	Statique-Stable-2000R ( <i>n</i> = 179)	<b>0,56</b>	0,40 0,72	<b>0,52</b>	0,39 0,64	<b>0,57</b>	0,44 0,70	<b>0,59</b>	0,48 0,70	<b>0,57</b>	0,48 0,66				
	Statique-Stable-2007 ( <i>n</i> = 179)	<b>0,60</b>	0,42 0,76	<b>0,54</b>	0,41 0,67	<b>0,59</b>	0,46 0,72	<b>0,62</b>	0,50 0,73	<b>0,58</b>	0,49 0,67				

## Annexe 10 (suite)

	Type de récidive													
	Sexuelle		Sexuelle de toutes sortes			Avec violence		Criminelle de toutes sortes		Criminelle de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération))				
	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %	ROC	IC à 95 %		
Par les agents «consciencieux»	Taux de récidive		6,8 % (23 / 336)			8,6 % (29 / 336)		14,3 % (48 / 336)		19,9 % (67 / 336)		25,0 % (84 / 336)		
Statique-99 (n = 336)	<b>0,81</b>	0,71 0,90	<b>0,77</b>	0,69 0,86	<b>0,77</b>	0,70 0,84	<b>0,73</b>	0,66 0,80	<b>0,73</b>	0,67 0,80	<b>0,73</b>	0,67 0,80	<b>0,73</b>	0,67 0,80
Stable-2000 (n = 336)	<b>0,74</b>	0,64 0,84	<b>0,75</b>	0,66 0,84	<b>0,74</b>	0,66 0,81	<b>0,73</b>	0,66 0,80	<b>0,74</b>	0,68 0,80	<b>0,74</b>	0,68 0,80	<b>0,74</b>	0,68 0,80
Stable-2007 (n = 336)	<b>0,77</b>	0,67 0,87	<b>0,80</b>	0,72 0,89	<b>0,75</b>	0,68 0,82	<b>0,75</b>	0,69 0,82	<b>0,77</b>	0,71 0,82	<b>0,77</b>	0,71 0,82	<b>0,77</b>	0,71 0,82
Statique-Stable-2000 (n = 336)	<b>0,81</b>	0,72 0,90	<b>0,78</b>	0,69 0,87	<b>0,78</b>	0,71 0,85	<b>0,76</b>	0,70 0,83	<b>0,75</b>	0,69 0,81	<b>0,75</b>	0,69 0,81	<b>0,75</b>	0,69 0,81
Statique-Stable-2000R (n = 336)	<b>0,83</b>	0,75 0,92	<b>0,80</b>	0,72 0,89	<b>0,79</b>	0,72 0,86	<b>0,74</b>	0,67 0,81	<b>0,74</b>	0,68 0,81	<b>0,74</b>	0,68 0,81	<b>0,74</b>	0,68 0,81
Statique-Stable-2007 (n = 336)	<b>0,84</b>	0,76 0,93	<b>0,83</b>	0,75 0,91	<b>0,80</b>	0,73 0,87	<b>0,76</b>	0,69 0,83	<b>0,78</b>	0,70 0,83	<b>0,78</b>	0,70 0,82	<b>0,78</b>	0,70 0,82

\* Les cas exceptionnels sont les délinquants qui accusent un retard de développement ou qui ont des antécédents de maladie mentale grave.

## Annexe 11

### Répartition des facteurs de risque aigus (toutes les évaluations)

		Statistiques descriptives			Fréquences <i>n</i> (%)				
		<i>n</i>	<i>Moy.</i>	<i>É.-T.</i>	Cote : Variation :	0 – Aucun problème +1 Mieux	1 – Problème prévisible 0	2 – Problème certain -1 Pire	3 – Interv. immédiate
Facteur de risque aigu									
Accès aux victimes	Cote	7 028	0,38	0,57		4 592 (65,3)	2 210 (31,4)	190 (2,7)	36 (0,5)
	Variation	4 675	0,01	0,32		253 (5,4)	4 205 (89,9)	217 (4,6)	
Effondrement émotionnel	Cote	7 016	0,32	0,55		5 043 (71,9)	1 714 (24,4)	235 (3,3)	24 (0,3)
	Variation	4 711	0,02	0,46		544 (11,5)	3 702 (78,6)	465 (9,9)	
Effondrement des supports sociaux	Cote	7 019	0,21	0,47		5 700 (81,2)	1 145 (16,3)	170 (2,4)	4 (0,1)
	Variation	4 714	0,01	0,37		345 (7,3)	4 061 (86,1)	308 (6,5)	
Hostilité	Cote	7 012	0,19	0,45		5 842 (83,3)	1 019 (14,5)	136 (1,9)	15 (0,2)
	Variation	4 688	0,01	0,34		297 (6,3)	4 133 (88,2)	258 (5,5)	
Toxicomanie	Cote	7 014	0,16	0,46		6 156 (87,8)	641 (9,1)	191 (2,7)	26 (0,4)
	Variation	4 681	0,01	0,30		224 (4,8)	4 264 (91,1)	193 (4,1)	
Préoccupations sexuelles	Cote	6 999	0,21	0,50		5 822 (83,2)	936 (13,4)	217 (3,1)	24 (0,3)
	Variation	4 689	0,00	0,28		194 (4,1)	4 320 (92,1)	175 (3,7)	
Rejet de surveillance	Cote	7 012	0,21	0,51		5 809 (82,8)	977 (13,9)	175 (2,5)	51 (0,7)
	Variation	4 700	-0,01	0,37		308 (6,6)	4 060 (86,4)	332 (7,1)	
Autre facteur	Cote	5 301	0,15	0,44		4 660 (87,9)	502 (9,5)	123 (2,3)	16 (0,2)
	Variation	3 197	-0,01	0,30		124 (3,9)	2 914 (91,1)	159 (5,0)	

## Annexe 12

### AIGU-2007 - Feuille de cotation

Nom du sujet : \_\_\_\_\_

Lieu de la cotation : \_\_\_\_\_

Date de la cotation : \_\_\_\_\_ Nom de l'évaluateur : \_\_\_\_\_

Cote « Récidive sexuelle/ avec violence » (additionner les cotes des quatre facteurs)	Cote	Cote « Récidive générale » (additionner les cotes des sept facteurs)	Cote
• Accès aux victimes		→ → Reporter dans la col. de droite → →	
• Hostilité		→ → Reporter dans la col. de droite → →	
• Préoccupations sexuelles		→ → Reporter dans la col. de droite → →	
• Rejet de surveillance		→ → Reporter dans la col. de droite → →	
		• Effondrement émotionnel	
		• Effondrement des supports sociaux	
		• Toxicomanie	
<b>Risque de récidive sexuelle ou avec violence - Total (somme des cotes des quatre facteurs)</b>		<b>Risque de récidive générale – Total (somme des cotes des sept facteurs)</b>	

### Risque de récidive sexuelle ou avec violence et risque de récidive sexuelle

**Catégories nominales – Risque de récidive sexuelle  
ou avec violence  
(somme des cotes des quatre facteurs de risque)**

Priorité faible	0
Priorité moyenne	1
Priorité élevée	2+ (plus)

**Catégories nominales – Risque de récidive générale  
(somme des cotes des sept facteurs de risque)**

Priorité faible	0
Priorité moyenne	1 - 2
Priorité élevée	3+ (plus)

## Annexe 13

### Règles de combinaison des facteurs statiques, stables et aigus

Classe de priorité – Statique/Stable-2007	Cote – Facteurs aigus	Priorité courante
Faible	Faible Moyenne Élevée	Faible Faible Moyenne
Moyenne-faible ou moyenne élevée	Faible Moyenne Élevée	Faible Moyenne Élevée
Élevée ou très élevée	Faible Moyenne Élevée	Moyenne Élevée Élevée

Nota : Cote de priorité pour récidive sexuelle/récidive avec violence calculée à l'aide des facteurs associés à « Récidive sexuelle/avec violence ». Cote de priorité pour récidive générale calculée à l'aide de tous les facteurs aigus.

Classe de priorité – Facteurs aigus :

Facteurs associés à « Récidive sexuelle/avec violence » : Faible (0), Moyenne (1), Élevée (2 ou plus).

Tous les facteurs aigus: Faible (0), Moyenne (1-2), Élevée (3 ou plus).

## Annexe 14

### Risque relatif de récidive dans les 45 jours, selon une combinaison des cotes calculées au moyen des échelles Statique-99, Stable-2007 et Aigu

	Faible		Moyen		Élevé	
	Risque relatif	<i>n</i> (récidiv./total)	Risque relatif	<i>n</i> (récidiv./total))	Risque relatif	<i>n</i> (récidiv./total)
Infractions sexuelles	1,0	2/347	2,4	2/146	14,9	13/151
Infractions sexuelles de toutes sortes	1,0	7/333	2,3	7/145	4,6	15/156
Avec violence	1,0	7/331	1,8	5/130	7,0	22/149
Infractions de toutes sortes	1,0	10/271	1,9	11/158	4,5	26/158
Infractions de toutes sortes (y compris manquements aux conditions de libération)	1,0	23/275	1,6	20/149	4,3	48/134

Nota : Cote de priorité pour récidive sexuelle/avec violence calculée à l'aide des facteurs associés à « Récidive sexuelle/avec violence ». Risque de récidive générale calculée à l'aide de tous les facteurs aigus.